

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur
les dynamiques sociales et le développement local**

*BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80
BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58*

**Observatoire
de la décentralisation au Niger**
(enquête de référence 2004)

Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Guéladjo

Hadiza Moussa

Enquêtrice: Fati Diouldé

Etudes et Travaux n° 36

Financement : AFD (Agence française de développement)
Mars 2005

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	3
Déroulement des recherches et méthodologie	3
Lieux des enquêtes.....	3
<i>Socio-histoire de Guéladio</i>	4
Histoire de la création du village	4
Chefferie de canton et chefferies de village.....	4
Femmes et gestion du pouvoir traditionnel.....	8
<i>Morphologie de l'arène locale villageoise</i>	10
Groupes socio-ethniques en présence	10
Les formes de solidarité villageoises.....	11
Les infrastructures du chef-lieu de canton.....	12
Les activités économiques	17
Espaces politico-associatifs	19
Pratiques culturelles spécifiques.....	29
Quelques sphères villageoises conflictuelles.....	30
<i>Interventions des ONG et des projets de développement</i>	34
Opérateurs de développement et domaines d'intervention.....	34
Enjeux liés à l'intervention des opérateurs de développement, logiques d'acteurs.....	
Perception des interventions des projets et ONG par les acteurs locaux.....	36
<i>L'approche genre en milieu rural</i>	39
Typologisation des femmes « leaders »	39
L'approche genre selon les projets	40
L'approche genre selon les partis et les associations.....	42
L'approche genre vue par les acteurs sociaux	45
Quel est alors l'impact réel de l'approche genre dans le quotidien des femmes ?	45
<i>Mutations institutionnelles et perspectives des élections locales</i>	47
Lecture et analyse des enjeux de la décentralisation par les acteurs locaux	47
Activités des partis politiques à la veille des élections locales.....	48
<i>Conclusion</i>	50
<i>Annexes</i>	51
Annexe 1 : liste des sigles.....	51
Annexe 2 : biographies de quelques femmes du chef-lieu de canton	52

Introduction

Le présent rapport concerne le site de Guéladio (Kounari), un des quatre sites de l'étude menée par le LASDEL sur les arènes locales et la place qu'y occupent les femmes, dans la zone d'intervention du PDLT (Projet de Développement Local dans la région de Tillabéri).

Déroulement des recherches et méthodologie

L'enquête a connu trois étapes principales¹. Une phase collective d'une journée durant laquelle une trentaine de participants ont mené une série d'entretiens autour du développement local, des pouvoirs locaux, du rôle des femmes, et de la perspective des prochaines élections locales. Cette phase d'enquête s'inscrivait dans le cadre de l'atelier annuel de formation d'étudiants aux techniques et aux méthodes d'enquêtes qualitatives, organisé par le LASDEL². La seconde phase, individuelle, a été conduite par un chercheur du laboratoire appuyé par une assistante de recherche. Elle s'est déroulée du 1^{er} au 30 novembre 2003. La dernière étape, qui est une enquête complémentaire a été plus courte, quatre journées, effectuée par l'enquêtrice du 7 au 11 mai 2004. C'était une période pré-électorale où quelques organisations politiques menaient déjà sur le terrain une campagne électorale souterraine³.

Lieux des enquêtes

Une grande partie des enquêtes a été conduite à l'intérieur du village de Guéladio. Deux autres sites, Barkewa et Windé Boula, des villages administratifs liés au canton de Guéladio, ont aussi été investigués pendant 4 jours. Des enquêtes ont été effectuées pendant 10 jours à l'intérieur de la communauté urbaine de Niamey auprès des ressortissants de Guéladio. Des recherches documentaires ont également été menées.

Notre rapport s'articule autour de cinq points :

- La socio-histoire de Guéladio
- La morphologie de l'arène locale villageoise
- L'intervention des ONG et des projets de développement
- L'approche genre en milieu rural
- Les mutations institutionnelles et les élections locales

¹ Une enquête de repérage d'une journée a permis d'identifier les groupes stratégiques et de préparer les différentes phases de la recherche.

² Ont également pris part à cet atelier certains enseignants de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

³ Prévu pour être organisées en mars 04, ces élections ont été repoussées par deux fois avant de se tenir le 24 juillet 2004.

Socio-histoire de Guéladio

Histoire de la création du village

Wouro Guéladio (litt. « village de Guéladio) aurait été fondé par Guéladio Hama Bodédjo, un illustre chef guerrier peul venu de Kunaari, une région du Mali qui a d'ailleurs donné son nom à l'actuel chef-lieu de canton. En désaccord sur certains principes religieux avec le chef spirituel Sékou Ahmadou Tidjani, selon certains, en conflit de leadership avec lui selon d'autres, Guéladio a préféré s'éloigner de la terre de ses ancêtres en compagnie de quelques combattants qui lui sont restés fidèles. Il dut faire plusieurs étapes avant de s'installer à Wouro Guéladio⁴. L'antériorité historique des Peuls dans la région est néanmoins « partiellement » en débat. Le mythe de la “ table rase ” (personne n'aurait été résidant sur la zone avant la venue de Guéladio Hama Bodédjo) ne nous a pas été rapporté et ressassé « dans l'absolu », même s'il faut reconnaître que certains y étaient enclins. La plupart de nos interlocuteurs, à commencer par les ayants-droits à la chefferie et leurs proches (dépendants et autres), ont reconnu tacitement l'ancienneté des Gourmantché sur les terres de Guéladio, qui portait auparavant le nom de Gitti Goma. Cette antériorité aurait d'ailleurs été prouvée et attestée par certains vestiges laissés par les populations gourmantché dans leur fuite à l'approche des guerriers de Guéladio. Les Peuls venus du Mali ont en effet trouvé sur place des sortes de galeries qui servaient à la teinture des pagnes tissés. Dans la région, c'est une activité quasi-exclusivement pratiquée par les Gourmantché. La renommée guerrière de Guéladio étant connue de tous, ces derniers auraient préféré quitter leurs villages « pour ne pas avoir à essuyer des défaites cuisantes » (un griot). C'est après l'installation définitive de Guéladio et de ses combattants que les Gourmantché seraient revenus sur leurs anciennes terres pour faire allégeance.

Chefferie de canton et chefferies de village

Chez les Peuls, le chef de canton est désigné par le terme Lamido et le chef de village s'appelle Jooro. Parce que la chefferie se transmet sur le mode héréditaire, la lignée de Guéladio a connu une longue continuité. Au Niger, le vent de la démocratie, qui a souvent occasionné des ruptures dans la succession des ayants-droits à une chefferie, notamment avec l'intronisation et l'intrusion de personnes présumées héréditairement inéligibles, n'a pas rompu cette chaîne pour ce qui est de la chefferie de canton de Guéladio. Il n'empêche néanmoins que des dissensions ont été enregistrées en raison de ce qui est usuellement appelé le « baabizetaray » (ou « en ubanci » en hausa). Ce terme générique désigne communément la jalousie que se vouent les demi-frères c'est-à-dire partageant seulement le même père. Caricaturalement, ce sont en quelque sorte les inimitiés entre co-épouses qui sont transposées et vécues par leurs progénitures. Dans les deux études de cas qui suivent, nous parlerons :

⁴ Pour une vue détaillée de l'historique et du peuplement de Guéladio, voir le document de « Synthèse des diagnostics villageois participatifs. Commune rurale de Guéladio », réalisé en juillet 2003 par SOFRECO.

- d'une part, des votes qui ont conduit à la désignation de l'actuel chef de canton et qui sont jugés irréguliers par les candidats et certains de leurs alliés ;
- d'autre part, des moments qui ont précédé, accompagné et suivi l'élection du chef de village de Barkewa.

La chefferie de canton : une chefferie « démocratiquement » installée

L'obligation faite à la chefferie traditionnelle de se soumettre aux principes démocratiques fait que depuis quelques années des élections précèdent l'intronisation des chefs coutumiers. Un collège électoral composé des chefs de village (eux-mêmes élus par les chefs de famille) élit le chef de canton. L'actuel chef de canton, bien que passé par cette procédure démocratique, est pourtant, dans les coulisses, contesté. Certains protagonistes et quelques observateurs ont relevé des irrégularités lors du scrutin organisé en 1998. La cour et le chef assurent que ce dernier a légalement remporté les élections sur le score de 16 voix sur 22. Ses trois concurrents et leurs proches contestent cette victoire, estimant qu'il n'y a pas eu transparence des votes. Les 22 chefs de village qui constituent le collège électoral auraient été conduits à Niamey à l'approche du vote pour des raisons qui restent, semble-t-il, mystérieuses. L'opposition en a déduit une manœuvre d'intimidation et/ou de corruption de la part du noyau de campagne de l'actuel *Lamido*. Pour d'autres, d'ailleurs, les bulletins de vote auraient été distribués hors des lieux du scrutin.

- « On a utilisé des bulletins de vote, chaque votant qu'on appelle prend un bulletin pour voter. C'est comme ça que ça s'est passé.
- Donc, chaque votant prend le bulletin de son choix ?
- C'est à Tillabéri qu'on a attribué à chaque candidat son bulletin.
- C'est à dire que les candidats ont des bulletins de couleurs différentes.
- On a remis des bulletins aux chefs de villages et arrivés devant l'urne, ils enlèvent les enveloppes de leurs poches pour voter.
- Donc, chaque votant avait son bulletin dans la poche ?
- Oui, chacun a son bulletin dans la poche. Pour voter, le votant l'enlève de sa poche pour l'introduire dans l'urne.
- Donc, on a à l'avance distribué les bulletins à tous les votants.
- Oui (en chœur), c'est ce qui s'est passé. » (M & S)

Ce qu'il y a lieu de retenir fondamentalement, c'est que l'élection de l'actuel chef à la tête du canton n'a pas fait l'unanimité, même si ce scrutin n'a pas pour autant donné lieu à une vague de contestations. Celles-ci, quand elles se sont exprimées, n'ont pas débordé le contexte de la période électorale et post-électorale immédiate. Le rattachement de tous les candidats à un même ancêtre serait l'argument majeur ayant présidé à cette sérénité apparente.

« Nous sommes tous de la même famille. Que voulez-vous que nous fassions ? On n'a pas tirillé parce que nous sommes tous les mêmes. Et puis disons que Dieu l'a voulu certainement ainsi » (frère d'un candidat).

Malgré les dissensions apparues au grand jour lors de ces élections, il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a aussi en arrière plan une culture du consensus à laquelle les uns et les autres sont attachés et qu'ils veulent préserver. Cette culture du consensus encourage généralement les protagonistes de l'arène locale à transcender certaines divergences autour des postes électifs et accepter la désignation de ceux qui se sont les premiers déclarés candidats. Nous y reviendrons.

Une chefferie de village âprement contestée : Barkewa

Barkewa est l'un des 22 villages qui constituent le canton de Guéladio. Le village est situé à environ 7 kilomètres de Kunaari, le chef-lieu de canton. Il est habité en majorité par des descendants d'esclaves venus s'installer sur ces terres quelque temps après la création de Wouro Guéladio. Avant l'élection de l'actuel chef à la tête du village, deux autres avaient déjà régné. La désignation du chef de Barkewa se serait faite en violation des règles coutumières qui préconisent que seuls des ayant-droit par voie héréditaire puissent candidater. Cette infraction aurait été entérinée par les instances administratives. Les propos qui suivent sont ceux de la mère du candidat malheureux. Elle représente à ce titre la voix opposée aux discours officiels.

« Concernant la chefferie, ce qu'on doit dire c'est que certains l'ont héritée. Ce qui n'est pas le cas des autres qu'on a pourtant décidé de **nommer** à la tête du village et on a dit que la chefferie leur appartient ». (A. B.)

Aux dires de la plupart des opposants de l'actuel chef rencontrés lors des enquêtes, ce dernier n'est pas un ayant-droit à la chefferie.

R1 : « Tu sais, actuellement on demande de voter pour l'un des candidats alors que l'un l'a hérité et l'autre ne l'a pas hérité. Et on demande de passer au vote pour celui qui l'a hérité, à savoir O. A. Lui a dit qu'il n'ira pas se présenter avec celui qui ne l'a pas hérité. Tu as compris, il a dit qu'il ne se présentera pas en même temps que celui qui ne l'a pas hérité. (...). Mais le chef « *Lamido* » a nommé celui qui n'a pas hérité la chefferie.

Q : Quel chef (*Lamido*) ?

R1 : Le chef de canton de Gueladio.

Q : C'est lui qui lui a remis la chefferie ?

R1 : Oui c'est lui qui la lui a remise.

Q : Il n'y a pas eu de vote ?

R1 : Il n'y en a pas eu.

R2 : Au moment du vote, O. A. était d'un côté et B. A. était de l'autre côté avec ses gens afin qu'il y ait le vote. O.A avait refusé de voter avec celui qui n'a pas hérité de la chefferie. Aussi a-t-il quitté le lieu avec ses partisans, laissant B.A et ses gens. C'est ainsi que *Lamido* a donné à B.A le titre de *Jooro*, voilà comment ça s'est passé. ».

Q : Que s'est-il passé d'autre ?

R1 : Les gens de O.A ont refusé d'accepter comme *Jooro* quelqu'un qui n'a pas hérité le poste de *Jooro*. Si c'est quelqu'un qui l'a hérité, ils allaient le suivre sans problème, même sans vote, tant qu'il réunit le plus de chefs de famille. Pour eux O.A est le légitime héritier puisque son père l'a hérité de son grand-père. Les gens se sont réunis à la mort de O.H le père pour que O.A devienne *Jooro*. Vers 9 h du « *fadjir* » B .A est venu dire que la réunion ne doit pas se tenir et que les gens se dispersent. Ce que les gens firent. Le jour du vote, O.A a refusé de compétir avec l'actuel *Jooro* qui ne l'a pas hérité. Il s'est fâché et a quitté le lieu du scrutin. Le chef de canton a fini par désigner l'actuel *Jooro*, comme leurs mères sont de la même famille. » (extraits d'entretien avec deux proches du candidat malheureux)

Le *Jooro* en place ne manque pas de réfuter ce point de vue et estime que son ancêtre était venu en même temps que le premier chef de village. A ce titre, il doit être considéré comme un co-fondateur de Barkewa et par conséquent ses descendants méritent aussi d'être considérés comme des ayant-droit légitimes. Néanmoins, le récit du chef de village, ci-dessous, admet implicitement l'illégitimité de sa candidature.

« Les gens du village m'ont demandé de me présenter. Et c'est ce que je fis. Mais lorsque les 14 chefs de famille de l'autre aile ont appris ma candidature, ils ont dit que je n'ai aucun droit car mon père n'est pas *Maygari* (chef de village, en hausa), seul celui dont le père est *Maygari* a le droit de prétendre à la place. Mais mes 25 supporters ont dit qu'ils ne sont pas d'accord avec le système d'héritage. Ce qui leur importe c'est qu'ils aient quelqu'un avec qui ils s'entendent et qui est pour le développement du village. Les 14 ont été jusqu'à Guéladio voir le chef de canton pour protester contre ma candidature. Ce dernier répliqua que « c'est celui qui est le plus apprécié qui doit se présenter et non celui qu'on n'aime pas. Si vous ne parvenez pas à vous entendre, les 2 candidats n'ont qu'à se présenter au vote. Si vous remportez c'est bon. Si ce sont les autres c'est aussi bon. Mais vous n'avez pas le droit d'interdire à un candidat autre que le fils du défunt chef de village de se présenter ». C'est ainsi que malgré eux nous sommes passés au vote. (...). Après les élections, me voyant remporter la majorité, ils se sont rendus à Say se plaindre. (...). Le « commandant » (sous-préfet) leur a expliqué que c'est la population qui choisit le *Maygari*. Même si c'est un Maouri qui est de Dogondoutchi, s'il se présente parce que les gens l'aiment, personne ne doit s'y opposer à plus forte raison un natif du village. Il a demandé pourquoi on voulait me refuser la place, ou bien je ne suis pas natif du village ? On lui a répondu que je l'étais. L'autre candidat affirma même que son grand-père et mon grand-père étaient venus s'installer ensemble dans le village. Le sous-préfet ne comprenait pas que, dans ce cas, des personnes s'opposent à ma candidature. Il a dit que pareille attitude n'était pas raisonnable. Il a ajouté que le mieux c'est d'élire la personne la plus appréciée. Il a fait remarquer qu'un candidat n'ayant pas de soutien a tendance à ne pas respecter ses engagements électoraux. C'est comme ça qu'ils se sont résignés à attendre le vote. Après le scrutin j'ai eu 25 personnes et mon concurrent a obtenu 14. Après le vote ils sont retournés à Say, Tillabéry et Niamey pour se plaindre, partout on leur a dit puisqu'il y a eu vote et non désignation de patienter jusqu'aux prochaines échéances. C'est comme cela que ça s'est déroulé ».

Jusqu'aux élections qui l'ont porté à la tête du village, le *Jooro* en était l'imam. C'est donc avec le soutien actif du chef de canton, son cousin utérin, qu'il a été élu à la suite d'un scrutin houleux et riche en spectacles. Même ses partisans reconnaissent qu'il n'a pas hérité de la chefferie.

« Après la mort de A. H. les gens se sont réunis. Ils ont dit que si B. A. postule ils vont le choisir en dépit de la candidature du fils cadet de A. H. En plus de son bon comportement, B. A. est notre Imam. Les gens se sont réunis et ont décidé à l'unanimité de le mettre *Jooro*. Il a dit comment peut-il « prendre la place ». Les gens lui ont conseillé d'aller voir le chef de canton pour savoir s'il est éligible. Le chef lui répondit que cela ne relève pas de sa compétence mais de celle de la population de Barkewa. D'autre part A. H. n'a eu qu'un fils unique.... (...). Nous avons dit que nous ne voulons pas de lui. Chacun a déposé son dossier de candidature à Say. Avant le jour du vote un gendarme est venu mener une enquête. Le jour de l'élection le sous-préfet, le chef de

canton, le chef gendarme etc. sont venus pour assister au scrutin. Il est venu avec ses gens et nous sommes venus avec nos gens ». (président du comité zonal PDLT, issu de Barkéwa)

Depuis cette intronisation controversée, le village est divisé en deux factions : d'un côté le camp des « ayant-droit » et de l'autre celui des « usurpateurs », selon les termes de l'actuelle opposition. Barkéwa ne dispose pas d'infrastructures collectives pouvant susciter des antagonismes autour de leur gestion. Ce qui semble le plus difficile à réaliser en commun aujourd'hui ce sont surtout les assemblées villageoises et la collecte des impôts. Ceci est visible lors des passages des représentants des institutions étatiques (missions administratives sous-régionales ou régionales) ou des organisations parapubliques (projets et ONG), au cours desquels le quorum, semble-t-il, n'est jamais atteint : la faction adverse boycotte presque toujours ces rencontres qui ont lieu à la devanture du « palais du chef ».

« Si les gens (autorités, projets ou autres personnes) viennent et qu'on nous appelle nous allons normalement nous rendre. Mais comme on a arraché à O. A. ce qui lui appartient, ses partisans refusent généralement d'aller chez B. A. Et même si on les invitait, je sais qu'ils n'iront pas ». (un habitant)

Accepter de se rassembler aux portes de la maison du chef de village serait valider une autorité qu'ils ont toujours combattue.

À propos du paiement des impôts, la faction adverse au chef de village préfère effectuer les versements directement auprès du chef de canton ou de la sous-préfecture de Say, sans donc suivre la procédure habituelle. Les récits et témoignages rapportés à ce sujet par l'un et l'autre camp se recoupent :

« Les partisans de O. A. lui versent l'impôt directement. Ils le considèrent comme leur *Jooro*. Et les partisans de l'autre versent l'impôt à son niveau. Et chacun des deux adversaires remet l'impôt qu'il a collecté au chef de canton. (...). Nos relations avec celui-ci se limitent au versement de l'impôt. S'il entreprend des travaux et qu'il nous invite, nous y assistons sinon nous faisons comme si nous n'avons pas su, comme si nous ne sommes pas concernés » (A.B., partisan du candidat malheureux).

« Les partisans de l'autre candidat ont refusé de payer l'impôt annuel à B. A. préférant se rendre à Say. Le nouveau sous-préfet avait demandé pourquoi ils viennent lui payer l'impôt alors qu'il y a leur *Jooro*. Ces derniers lui firent comprendre qu'ils n'ont pas de *Jooro*. Ce que le sous-préfet démentit car son prédécesseur avait présidé l'élection de leur chef de village et il était sûr que les autorités n'avaient pas procédé à un choix partial et partisan. Il leur fit comprendre qu'il n'a aucun droit de prendre l'impôt de leurs mains. Ils n'ont qu'à patienter jusqu'après le décès de l'actuel *Jooro* où ils pourront candidater à nouveau. Mais en attendant, ils n'ont qu'à retourner à la maison et remettre leurs impôts au *Jooro* de leur village. Ce dernier peut être démis pour homicide ou détournement des impôts. Ils sont revenus à la maison sans avoir remis l'impôt à B.A. Ce dernier fut appelé par le chef de canton au terme du délai de paiement de l'impôt annuel. Le chef lui demanda l'effectif de ses administrés. Il le lui dit et lui versa l'impôt payé par ses partisans. Et comme les partisans de O.A. étaient présents avec leurs impôts le chef leur fit remarquer qu'ils ont l'intention d'accuser Boubacar de détourner l'impôt. Sinon pourquoi l'argent ne lui a-t-il pas été versé ? Ils ont fini par verser, en présence du chef de canton, leur part d'impôt à B.A qui le versa à son tour à la sous-préfecture de Say ». (président du comité zonal PDLT, proche du *Jooro*)

Femmes et gestion du pouvoir traditionnel

L'analyse de la socio-histoire de Guéladio nous montre bien la représentativité nulle des femmes au sein des instances chefferiales. A vrai dire, elles ne sont quasiment jamais sollicitées pour donner leurs points de vue s'agissant de la conduite des affaires du village. Ni en amont au moment des élections, ni en aval c'est-à-dire dans la gestion courante quotidienne, les femmes ne

sont impliquées dans l'administration traditionnelle du canton. Leur inclusion dans la politique coutumière relève plutôt de l'ordre de la mythologie. En effet, nos recherches nous ont permis de relever que certaines figures mythiques féminines auraient joué un certain rôle dans le processus de constitution du canton.

En dehors de ces cas rares que la légende nous relate, les femmes sont tenues loin, à l'écart des instances décisionnelles de la chefferie coutumière. Les grandes résolutions touchant à la succession, à l'héritage, aux règlements judiciaires ne les concerne aucunement. La succession à la tête d'un village ou du canton est un événement qui mobilise les hommes de la fratrie, les seuls ayant voix au chapitre. Les inévitables antagonismes et longs conciliabules liés à la succession d'un chef traditionnel constituent une diplomatie des mâles au service des hommes.

« *Koytaray sannì wo a si weyborey guna ba kayna* (« les questions liées au fonctionnement de la chefferie ne sont aucunement du domaine des femmes »). Elles sont très importantes pour la population entière et c'est pourquoi il revient aux hommes la lourde charge de s'en occuper. Vous les gens des projets, vous voulez apparemment qu'il en soit autrement ; mais ce serait un bouleversement de la société. Et cela n'est pas normal. » (un vieux notable de Guéladio)

Cette exclusion des femmes du pouvoir coutumier témoigne de leur statut fragile dans la société publique.

Morphologie de l'arène locale villageoise

Groupes socio-ethniques en présence

Il existe deux grands groupes ethniques dans le canton de Guéladio : les Peuls et les Gourmantché. A l'intérieur du village de Kunaari, on compte plusieurs ensembles socio-linguistiques : les Peuls, les Zarma, les Gourmantché et les Hausa. Ces derniers se retrouvent dans le quartier de Zongo, qu'ils ont créé il y a environ trois décennies, avec à leur tête un boucher. Les Peuls représentent le groupe ethnique majoritaire du canton de Guéladio.

La société peule de Guéladio est très stratifiée. Les survivances ségrégationnistes sont encore très vivaces. La pratique de l'esclavage proprement dit n'existe plus mais l'étiquetage des individus selon leur groupe social d'origine est toujours d'actualité, selon les différentes classifications suivantes :

- *les Ferrobe* ou *Garbade* : aristocratie des descendants de Guéladio
- *les Djallube* qui sont des Peuls « rouges », également nobles
- les griots désignés sous les appellations de *Djawombe* et *Kossobe*
- *les Rimaybe*, descendants d'esclaves
- *les Wahilbe*, forgerons
- *les Sekebe*, bûcherons et boisseliers
- *les Gargasabe*, cordonniers

Alors que les deux premiers groupes appelés *Fulbe* (*Ferrobe/Garbade* et *Djallube*) sont issus des couches nobles, tous les autres, c'est-à-dire les *Rimaybe*, les *Wahilbe*, les *Sekebe*, les *Gargasabe* sont de condition servile. On retrouve d'ailleurs plus grossièrement une catégorisation trinaire, qui donne : *Fulbe*, *Rimaybe* et *Gargasabe*, les cordonniers et les forgerons étant souvent indistinctement désignés par ce dernier terme. Les croyances esclavagistes sont enracinées à un tel point que les marqueurs sociaux (et en quelque sorte « sous-ethniques ») des dépendants sont toujours visibles dans la quotidienneté des villageois. On peut même dire que c'est quasiment une obsession pour certains de les rappeler, sans que cela crée toutefois des tensions fortes comme cela est perceptible ailleurs au Niger. Par exemple, le voisin de longue date est, sans aucun embarras, appelé selon le cas *Gargasabe* ou *Rimaybe*. Les *Rimaybe* sont placés ouvertement au dernier rang, et sont exclus du partage des ressources foncières.

« L'esclave ne possède pas de champ ici. Autrefois les esclaves étaient comme un bien tel qu'un troupeau. Après la guerre tous les captifs que tu captures t'appartiennent. Donc, si tu vois un esclave, soit on l'a acheté soit on l'a capturé à la guerre. Aussi aucun des deux ne possède de champs ici. De façon générale, on peut toujours dire que l'esclave est juste ton animal qui te suit (*bannya wo, ni alman no kan go ni bande*) » (B. S., Guéladio.)

A la tête de cette architecture sociale se trouvent les nobles appelés *Fulbe* et tous les villages qu'ils ont créés portent aussi l'attribut de *fulbe*. Tous les villages desquels les *Rimaybe* sont issus sont quant à eux désignés comme villages *rimaybe*. Entre les *Rimaybe* et les nobles, les *Gargasabe* occupent une position médiane. Tout en étant dépendant, un *Gargasabe* « en reconnaissance des loyaux services qu'il a rendus à son maître peut recevoir de lui des esclaves » (un notable). Ce qui fait qu'un *Gargasabe* peut à son tour être maître d'esclaves. A l'inverse de N'gourti (cf. observatoire de la décentralisation) les *Gargasabe*, contrairement aux

Azza (artisans de la classe *toubou*), jouissent plutôt de plus d'égards de la part de leurs anciens maîtres que les anciens esclaves (*Aggra* chez les *Toubous*)⁵. Ainsi, leurs droits d'accès à la propriété foncière sont reconnus alors que les *Rimaybe* ne peuvent accéder à la terre qu'à travers le prêt. La vente et l'achat sont peu répandus, pour ne pas dire inexistant, dans la zone. Nous y reviendrons. Un autre atout dont les artisans peuvent se prévaloir est la place centrale qu'ils occupent dans l'espace public local : ils sont présents dans toutes les organisations villageoises et occupent souvent des postes-clés.

Les formes de solidarité villageoises

Les solidarités villageoises sont très importantes dans la zone d'enquête. La forme la plus répandue est le *boogu* (travail collectif). A côté de celui-ci, on remarque la création de certaines associations d'entraide non impulsées de l'extérieur (Etat, opérateurs de développement) Le *boogu* est l'équivalent du *gayya* hausa. Deux sortes de *boogu* structurent « l'économie solidaire » (Guérin, 2003)⁶ des villageois : le ***boogu d'intérêt privé*** et le ***boogu d'intérêt public***.

Le *boogu d'intérêt privé* est la forme la plus usuelle dans tout le village mais aussi dans le canton. Quelle que soit l'activité, d'ordre privé, qui demande une dépense considérable en énergie (églumage des céréales, construction des greniers, labours, récoltes, etc.), les uns et les autres n'hésitent pas à demander le concours des parents, des amis, des alliés politiques ou des voisins qui viennent toujours très nombreux pour la circonstance. La pratique du *boogu* atténue considérablement le travail des individus, de même qu'elle accroît significativement le rendement des activités. Le *boogu* reste une valeur sociale qui implique la « communion des cœurs et des esprits » (un commerçant) à laquelle chacun semble être attaché. Au-delà de cette fonction d'aide matérielle du *boogu*, il crée aussi un espace de sociabilité empreinte de convivialité à l'image de certains rites cérémoniels (mariage, baptême, etc.). A l'occasion de ces regroupements, le requérant a le devoir de nourrir les participants venus lui prêter main forte.

« Au cours de l'hivernage en général, le *boogu* est très courant. Mais même lorsque je plante dans mon jardin, je convie les gens. En un mot, il n'y a pas de temps précis pour l'organisation de *boogu*. Nous organisons un *boogu* pour tout ce qu'une seule personne ne peut pas faire, que ce soit la construction d'une maison, d'un puits, d'un grenier etc.... »

L'aide que se portent mutuellement les militants d'un même parti politique est aussi un type de *boogu*, assimilable au *boogu* privé. Les alliés politiques, pour des stratégies électorales mais aussi pour des questions de survie dans l'arène politique locale, ne manquent aucune occasion pour se retrouver. Au *boogu* comme aux cérémonies (funérailles, baptême, mariage), les militants d'un même parti politique ou plus globalement ceux issus des partis qui ont tissé des alliances au niveau national se portent réciproquement assistance.

Le *boogu d'intérêt public* concerne quant à lui un travail d'intérêt collectif (comme la confection des hangars pour l'école, la construction des murs du centre de santé ou de l'école, le remblayage des pistes, etc.) et c'est généralement le chef de canton qui est le principal requérant. A l'occasion, il rend une visite d'inspection, d'encadrement et d'encouragement aux groupes de

⁵ Une forte hiérarchisation, calquée sur une idéologie esclavagiste, subsiste à l'intérieur de la communauté *toubou* qui distingue en son sein des nobles (*amma megira*), des captifs (*aggra*) et des artisans (*azza*). Ces derniers s'occupent exclusivement des activités de tannerie, de forge, etc. Ce sont des tâches très méprisées par les *Dazza* nobles.

⁶ Guérin I., *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S./SED, 2003

travailleurs. Selon les circonstances et la durée de la tâche à exécuter le chef de canton apporte de la cola. Le « *boogu* public » draine généralement moins de monde. Sa conception « anonyme » y est certainement pour quelque chose. Les biens ou les activités du village, de la ville ou de l'Etat appartiennent dans les conceptions populaires à la fois à tout le monde et à personne. C'est cet anonymat qui justifie souvent le désintérêt dont les acteurs font preuve (ou les détournements impunis dans d'autres contextes).

Les infrastructures du chef-lieu de canton⁷

Compte tenu de son importance démographique et administrative, le chef-lieu de canton de Guéladio dispose d'infrastructures non négligeables. Comparé à d'autres villages administratifs de sa stature, on peut estimer que Wouro Guéladio n'est pas mal doté. Les infrastructures socio-éducatives occupent une grande place par leur nombre :

- un centre de santé intégré (CSI)
- une pharmacie de coopérative, non opérationnelle depuis quelques années
- une école primaire
- un collège d'enseignement général
- une école primaire franco-arabe communément appelée *médersa*
- des infrastructures hydrauliques
- un foyer de couture
- un marché hebdomadaire
- des infrastructures culturelles (une mosquée de vendredi et une église des assemblées de Dieu)
- une banque céréalière (voir page 29)
- deux pistes principales, reliant Kunaari à Kobadjé et à Say

Le Centre de Santé Intégré (CSI)

Le CSI dispose d'un effectif de neuf agents : le personnel cadre comprend l'infirmier major (Infirmier Diplômé d'Etat), une infirmière (IDE) et une assistante sociale, en instance de détachement à la case de santé de Winden Boula. Étant sous le régime du recouvrement des coûts, le centre dispose d'une pharmacie tenue par un gestionnaire. A ce personnel s'ajoutent le chauffeur, le manœuvre, les deux matrones et la fille de salle. Une ambulance Toyota 4x4 et une moto DT Cross constituent le parc automobile. La première sert surtout aux évacuations sanitaires et à certaines campagnes de vaccination. La moto est utilisée pour certaines missions foraines et aussi pour les campagnes de vaccination. Un comité de gestion (voir infra) supervise les activités du CSI, particulièrement en ce qui concerne les recettes et les dépenses en médicaments et autres consommables médicaux. Le CSI bénéficie du soutien de l'église du village qui lui octroie des aides ponctuelles en médicaments. Par le passé, SOS International a apporté une aide substantielle au centre à travers la prise en charge des matrones au plan salarial et l'octroi d'autres types de subventions (par exemple en médicaments).

⁷ Pour avoir une idée plus précise des infrastructures recensées dans l'ensemble du canton, se référer au document de synthèse sus-cité.

La pharmacie de coopérative

Elle doit sa création à un “ contingent ” du corps de la paix (*Peace Corps*). Sur son mode de fonctionnement, nous n’avons pas suffisamment d’éléments d’appréciation. L’intervention de SOS International dans le village s’est un moment traduite par un appui en médicaments au CSI. Cette aide a permis pendant un certain temps (dont nous ignorons la durée) aux villageois d’être dotés gratuitement en médicaments. Ce régime de gratuité a progressivement détourné la population des produits pharmaceutiques proposés par la « pharmacie de coopérative ». De ce fait, depuis 1996, cette pharmacie a cessé d’être opérationnelle. Mais en même temps, la population a aujourd’hui déchanté puisque les médicaments n’étant plus subventionnés comme par le passé au CSI, ils sont devenus payants et souvent difficilement accessibles à certaines bourses.

Les infrastructures éducatives

L’école primaire traditionnelle

Elle a été créée en 1969. Elle compte pour l’année scolaire 2002-2003 un effectif de 208 élèves dont 98 filles. Cette année, à un moment où la rentrée scolaire n’était pas encore effective, on dénombrait 159 élèves dont 81 filles. Ces effectifs sont encadrés par deux enseignants titulaires et trois contractuels de l’éducation nationale communément appelés “ volontaires de l’éducation ”. La fréquentation scolaire, à l’intérieur du village, est “ appréciable ” (le directeur de l’école). Elle serait par contre quelque peu problématique dans le reste du canton. La déperdition scolaire se remarque, aussi bien pour les filles que pour les garçons, et son taux croît avec l’âge des écoliers : plus on grandit, moins on a tendance à accepter et à fréquenter l’école. Toutefois, les raisons qui motivent les garçons à abandonner l’école sont sans commune mesure avec les motifs que peuvent avoir les filles. Ou du moins, plus objectivement, les parents ont des motivations différenciées quand il s’agit de retirer les filles ou les garçons de l’école. Quelles que soient ces raisons, elles impliquent une déperdition scolaire forte.

La déperdition scolaire des filles : Dans les classes de CM1 et CM2 et plus loin au collège, les filles sont moins nombreuses. Au CM, c’est-à-dire entre 10 et 12 ans, ces filles ont atteint l’âge d’appuyer leurs mères dans les tâches quotidiennes ménagères, et elles ont surtout l’âge d’être données en mariage.

« Effectivement les femmes encouragent la scolarisation de la jeune fille bien que nous commençons à avoir des problèmes parce que dès qu’une fille a un prétendant on la retire de l’école pour la donner en mariage. Présentement dans mon école il y a 2 filles qui ont été dotées ». (directeur de l’école franco-arabe)

Dans le premier cas, il n’est pas inutile de rappeler que, dans les campagnes, les femmes croulent généralement sous le poids des travaux domestiques quotidiens : égrainage des céréales, pilage, préparation de la nourriture familiale, corvées d’eau, corvées de bois, etc. Nos observations empiriques sur le terrain nous ont confirmé que les femmes à Guéladio ne font pas exception. Bien au contraire ! Conséquemment, dans leurs diverses occupations, les mères n’ont cessé de solliciter l’aide de leurs filles, le plus souvent au détriment de leurs engagements scolaires. Dans ce cas de figure, les bancs de l’école ne sont pas définitivement désertés. Les présences à l’école sont plutôt espacées et donc irrégulières et cela se répercute sur leurs performances scolaires. L’aboutissement d’un tel parcours est l’exclusion. Dans le second cas de

figure, les résultats scolaires insuffisants favorisent un mariage précoce. Mais cela n'est souvent qu'un prétexte pour justifier une abdication parentale.

« Si une fille ne connaît rien, on ne la garde pas à l'école. Elle serait mieux dans un foyer conjugal ». (un parent d'élève)

Le milieu rural nigérien, de façon générale, et le milieu peul particulièrement, encouragent beaucoup le mariage des filles à un âge relativement bas. Chez les Peuls, bien en deçà de la moyenne nationale, une fillette entre 8 et 12 ans, est considérée comme " apte " pour le mariage. Et, de ce fait, les parents hésitent très peu à arracher leurs filles de l'école, même dans le cas où celles-ci ont des résultats scolaires favorables. Parfois, certains parents ne veulent même pas franchir le premier pas vers l'école, et leurs filles, alors, ne sont jamais inscrites:

« Le fait d'inscrire leurs filles à l'école- ne leur plaît pas, cela est obligatoire, c'est pour ça qu'ils le font. Si nous suivons le comportement de ces gens, il n'y aura aucune fille à l'école, parce qu'ils disent que ce sont les filles qui font tous les travaux domestiques. Ils ont commencé à inscrire leurs filles à l'école suite à la sensibilisation que les comités ont eu à mener dans les différents villages avec l'appui des chefs de canton et de villages ». (directeur de l'école primaire traditionnelle)

Il convient néanmoins de souligner que l'on s'achemine peut-être (la prudence est de mise d'autant plus que l'ordre des discours n'est pas celui de la réalité) vers une reconversion des mentalités, impulsée par la " démarche genre " des opérateurs de développement (ONGs et projets). Ceux-ci envoient généralement sur le terrain comme animatrices des jeunes filles et des jeunes femmes qui donnent l'air d'avoir " réussi " dans la vie. La vue de ces " développeuses " en milieu rural aiguise les envies de beaucoup de femmes rurales qui veulent leur ressembler. A un autre niveau, beaucoup d'interlocuteurs, aussi bien des hommes que des femmes, comparent des filles et des garçons ayant réussi. Selon certains, la réalité est quelque peu en train de battre en brèche les croyances traditionnelles selon lesquelles " le labeur de la fille profite à son mari et à sa belle-famille, alors que celui du garçon même marié constitue un soutien pour sa famille de base ». A leurs yeux, c'est plutôt l'inverse qui se constate de plus en plus. Les femmes n'oublient pratiquement jamais leur famille et trouvent l'opportunité de venir en aide à leurs parents, même par l'entremise de leurs maris.

« La femme aide son mari et ses enfants dès qu'elle gagne quelque chose. Elle donne aussi à sa famille, c'est-à-dire à ses parents. Contrairement à l'homme qui a le plus souvent tendance à donner en dehors du foyer et de la famille. Pour le cas des élèves, nous avons constaté que la fille, dès qu'elle commence à avoir de l'argent, elle donne à sa mère, son père, son mari et ses enfants. Donc les parents sont bénéficiaires, tandis que le garçon quand il commence à travailler tout ce qu'il gagne il l'amène dans la famille de sa femme, alors que sa femme n'oublie pas sa propre mère et son propre père. Ta fille, même si elle ne travaille pas, si elle se marie avec un homme qui est riche tout ce qu'elle reçoit de lui elle vous l'apporte à la maison. Ce n'est pas possible de comparer une fille et un garçon qui ont l'argent. Même ici en campagne, quand tu as une fille et un garçon et que tu donnes à chacun des vaches, la fille ne va pas les vendre et ceci même après son mariage. Mais le garçon les amènera quelque part ou dès qu'il voit quelque chose qui l'intéresse, il vend l'animal pour se l'offrir » (propos d'un chef de village).

La déperdition scolaire des garçons : les garçons, pour leur part, sont retirés de l'école pour accompagner leurs parents dans la conduite des troupeaux aux pâturages et dans une moindre mesure pour travailler dans les champs et les jardins. Dans le premier cas, les éleveurs, étant soumis à des parcours internationaux longs (le Burkina Faso et le Nigeria entre autres), pendant la transhumance, préfèrent emmener avec eux leurs enfants mâles. Ceux-ci constituent un appui capital pour garder le bétail. Dans leurs parcours, ils emmènent aussi des troupeaux

appartenant à des personnes restées au village moyennant une certaine rétribution que nous n'avons pas pu malheureusement évaluer. Ce qui constitue des charges pénibles nécessitant une importante aide.

Qu'il s'agisse de la déperdition scolaire chez les filles ou chez les garçons, voilà comment le directeur du collège résume la situation :

« C'est très simple, c'est une zone d'élevage, alors ils préfèrent envoyer les petites filles à l'école et garder les petits garçons pour conduire les animaux au pâturage, c'est la seule raison. Parce qu'en réalité le jour du recrutement on amène les filles mais, après vers 12 ans, 14 ans, ces mêmes filles, on les retire pour aller les donner en mariage. »

Enfin, le nouveau système d'enseignement basé sur le « volontariat » n'est pas sans conséquence sur la fréquentation scolaire. L'absentéisme des enseignants « volontaires » - et des titulaires aussi, dans une certaine mesure -, en raison des revendications salariales, de la démotivation, et de l'absence de formation, induit d'une certaine façon les mêmes effets sur les comportements de beaucoup d'élèves.

« Là où se situe le problème, c'est au niveau des volontaires, qui sont envoyés dans une localité où ils n'ont personne. Le problème qui se pose est un problème d'ordre économique, matériel parce que l'an passé, on a rencontré pas mal de cas et tout ça est dû au fait que leurs pécules ne tombent pas. Comment peut-on dire à quelqu'un qui ne reçoit pas régulièrement son argent de travailler alors qu'il n'a pas la conscience tranquille ? Ce qui conduit même à un désintéressement pour le travail. Donc ce désintéressement peut se répercuter sur la bonne marche d'un établissement ». (directeur de l'école primaire traditionnelle)

L'école franco-arabe

L'école a été construite il y a 6 ans. Elle compte trois enseignants répartis dans trois classes à deux niveaux : CI-CP, CE1-CE2, CM1-CM2. Contrairement aux effectifs des écoles traditionnelles (primaire et collège), ceux des "arabisants" sont moins élevés : à peine une centaine d'élèves dont plus de la moitié est constituée de filles.

Le collège d'enseignement général

Il a vu le jour en octobre 2002 et compte à la rentrée 2003-2004 126 élèves dont 45% de filles (56 filles et 76 garçons). Ces effectifs sont répartis entre la sixième et la quatrième. L'enseignement est soumis aux aléas des revendications corporatistes des enseignants évoquées plus haut. A la fin de la première phase de l'enquête individuelle (fin novembre), la rentrée scolaire pour l'année 2003-2004 n'avait pas encore eu lieu faute de présence des professeurs et subsidiairement en raison de certaines conditions logistiques non encore réunies. Les classes en paillotes n'étaient pas encore construites. C'est seulement à la mi-novembre que les travaux de réfection des classes-paillotes avaient commencé.

Les infrastructures hydrauliques

Les potentialités hydriques du village sont relativement modestes : 4 forages, dont deux seulement sont fonctionnels, 2 puits cimentés et une mare semi-permanente satisfont tant bien que mal l'approvisionnement en eau des populations de Wouro Guéladio. Tous ces ouvrages sont gérés par des comités de gestion (COGES). Ce mode de structuration de la gestion des infrastructures villageoises est à l'ordre du jour de toutes les interventions et prescriptions des "développeurs". Toute infrastructure, aussi modeste soit-elle, possède sa structure de gestion,

communément désignée sous le nom de COGES. Il semble de ce fait y avoir une prolifération des COGES. Nous y reviendrons plus en détail.

Le foyer de couture

C'est une retombée des interventions du projet PGRN qui l'a mis sur pied pour assurer la formation des jeunes filles qui ne fréquentent pas ou plus les établissements scolaires. Cette formation consiste en l'acquisition de connaissances en cuisine, tricotage et couture, moyennant une somme de 4 000 FCFA pour frais d'inscription et de scolarité. Ses activités sont calquées sur celles des établissements scolaires : la formation dure 9 mois suivis de trois mois de vacances.

Le marché hebdomadaire

Il se tient tous les vendredis. En plus des commerçants et revendeurs du village, ce sont aussi ceux des villages environnants qui approvisionnent le marché en diverses marchandises. Mais il reste aussi ouvert les autres jours de la semaine où quelques boutiquiers (environ 5), des bouchers, des vendeurs d'articles divers et des restauratrices mènent une activité commerciale minimale. Pendant les jours ordinaires, le marché est très peu animé et ne connaît de fréquentation qu'en milieu de journée.

Les infrastructures cultuelles

Il s'agit ici des lieux de culte musulman et chrétien. Malgré l'existence d'animistes, on ne dénombre pas de lieux de culte proprement dits. On se rend au domicile des *zimma* (féticheurs) et autres devins.

La mosquée de vendredi

Elle a été construite il y a environ deux décennies. C'est, aux dires de beaucoup d'enquêtés, la seule infrastructure à laquelle les ressortissants ont véritablement contribué : ils ont réalisé un apport en briques et une partie de la somme ayant servi au paiement de la main d'œuvre. A l'étape actuelle des choses, des rivalités confessionnelles ne sont pas enregistrées au sein du village. Le courant islamique dominant est la *Tidjania*. Il ne nous a pas été signalé la présence des courants intégristes d'obédience *wahabiste*. On rencontre quelques individus isolés traités de musulmans "conservateurs". D'ailleurs, les populations du canton de Guéladio ne sont pas très attachées aux valeurs musulmanes qu'elles sont en train de découvrir et d'adopter progressivement. Elles se seraient pour la plupart reconverties à l'islam à une époque relativement récente. D'après un de nos interlocuteurs, dont les dires ont été crédités par d'autres personnes, l'actuel chef de canton est le seul de la lignée de Guéladio qui est assidu dans les pratiques islamiques : prières, jeûne, etc. Cela peut aisément s'expliquer par le fait qu'il est lui-même marabout. Cette absence de "radicalisme" de la population fait qu'il n'existe pas de réelle force religieuse qui influence et oriente les pratiques individuelles et/ou collectives. Néanmoins, le chef de canton se base sur les prescriptions coraniques pour rendre les jugements. Il est aidé dans ses tâches par des sages de la cour, notamment l'imam et son adjoint.

L'église évangélique

Construite vers la fin de l'année 2001 avec le soutien actif d'un ressortissant de Guéladio résidant à Tillabéry et proche de la famille du chef, une église évangélique des Assemblées de Dieu s'est implantée dans le village. Dirigée par un pasteur de nationalité burkinabé, l'église ne

compte pour l'instant que des fidèles issus des couches jeunes. Ceux-ci, chômeurs dans la plupart des cas, trouvent en elle “ un nid de consolation ” en ce sens que la pédagogie employée par le prêtre est selon certains interlocuteurs, attrayante : des gratifications en nature (du pain, diverses friandises...) sont faites aux jeunes fidèles. De même, pour renforcer l'implantation de l'église et surtout pour permettre l'acceptation de celle-ci par la population, des responsables viennent souvent de Niamey (ou même de l'extérieur du pays) passer toute ou partie d'une journée dans le village, au rythme de danses et chansons religieuses. Ces séances, que l'on peut assimiler à des « meetings religieux », sont aussi accompagnées de distribution de quelques cadeaux (les mêmes que ceux cités en haut), de prospectus et autres documents à caractère évangélisant, etc.

La présence de l'église dans le village a provoqué une discorde à une échelle que les protagonistes qualifient de “ négligeable ”. Le marabout chargé de faire des prêches lors du 27^{ème} jour de jeûne de Ramadan (appelé *laïlatir kadir*), manifestant une forte désapprobation, a quitté le village pour s'installer à Makalondi (à une soixantaine de kms plus loin) avec ses talibés. La tolérance du reste de la population à l'égard de l'église peut se comprendre par le fait que celle-ci met aussi l'accent sur des œuvres sociales. Ainsi, elle intervient dans deux domaines principalement, qui n'en sont pas moins “ sensibles ” : le secteur sanitaire et le secteur hydraulique. Dans l'un, l'église offre des médicaments, et, dans l'autre, elle s'occupe de façon ponctuelle de l'entretien et de la réparation des ouvrages hydrauliques (forages). Au moment où nous clôturons cette enquête, l'église a doté le village d'un poste téléviseur qui a été installé chez le chef de canton. Ce geste, même s'il n'a pas donné lieu à des manifestations grandioses de joie, n'en demeure pas moins bien accueilli.

Les pistes rurales

Deux principales pistes relient Wouro Guéladio à Say pour l'une et à Kobadjé pour l'autre. Cette dernière représente une porte d'accès moins longue pour Niamey. Tracées en matériaux latéritiques, toutes les deux connaissent un état de dégradation assez avancé.

Les activités économiques

Comme c'est le cas sur l'ensemble du pays, l'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités économiques du canton de Guéladio. A côté de cela, un commerce embryonnaire, peu structuré, est en train de prendre forme.

L'agriculture

Cultures hivernales

L'agriculture se pratique en saison pluvieuse et ce sont les cultures du mil, du maïs, du sorgho, de l'arachide, du niébé, du voandzou et de l'oseille qui sont les plus répandues. Le bilan céréalier dans cette région, du fait de sa position géoclimatique favorable, est généralement excédentaire. Mais, de plus en plus, du fait de l'érosion et de la fragilité des sols, Guéladio est progressivement en train de perdre les attributs de “ grenier ” qu'on lui connaissait auparavant. L'option pour la création tous azimuts des banques céréalières répond en grande partie au souci de se sécuriser contre les aléas des campagnes agricoles (cf. infra).

Le maraîchage

Les principales cultures maraîchères sont les tomates, les carottes, les pastèques, les laitues, les choux et les patates douces. Bien qu'assez développée, cette activité est pratiquée quasi-exclusivement par les hommes. Deux principales raisons peuvent expliquer cette tendance. C'est d'abord parce que les femmes n'ont pas accès à la propriété foncière (nous y reviendrons) et ensuite parce que celles-ci doivent faire face à des occupations importantes et harassantes (travaux ménagers). On peut donner une dernière explication à l'absence des femmes de ce circuit. Elles se sont adonnées au maraîchage pendant un moment avec l'intervention du corps de la paix (*Peace Corps*) qui les avait soutenues en matériel pour travailler sur des espaces aménagés sous forme de prêt. Mais, après le retrait de cette ONG américaine, les propriétaires des terrains (des hommes essentiellement) n'auraient pas hésité à leur retirer ces espaces.

L'élevage

L'élevage intensif

Comme seconde activité économique, l'élevage est pratiqué de façon intensive par les villageois. Cette forme d'élevage est en train de se généraliser. L'octroi de crédits aux femmes et/ou la participation de celles-ci aux groupes de tontines les oriente vers la pratique de l'embouche animale, bovine, ovine ou caprine. C'est une activité particulièrement florissante et rentable en raison de la proximité de la capitale Niamey. Les périodes de pré-tabaski constituent les moments forts de ces types d'activités. Kobadjé, qui est situé sur la route bitumée à une vingtaine de kms du village, est le principal lieu d'approvisionnement de Niamey en viande. A l'approche de la Tabaski, les prix des moutons (et aussi de la volaille) sont très élevés et c'est par conséquent l'occasion rêvée pour gagner un peu d'argent. Un mouton de Tabaski peut coûter entre 25 000 et plus de 50 000 FCFA. L'embouche est une activité qui est pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes, mais beaucoup plus par ces dernières. Les avantages qu'elles en tirent, par effet de contagion, attirent aussi les hommes qui s'orientent de plus en plus vers cette activité que toutefois ils ne pratiquent pas directement, de façon générale. Ils délèguent les principales charges (abreuvement, alimentation) aux femmes de la concession (épouses, filles, nièces...). Certains jeunes hommes, généralement désœuvrés, s'occupent personnellement de l'embouche animale. Il y a lieu de préciser que cette activité, qui se pratique uniquement à la maison, n'empêche pas d'en avoir une autre : elle prend peu de temps, et ne demande pas un investissement énorme d'énergie.

L'élevage extensif

Il concerne surtout le gros bétail (bovins, camelins, asins, équins) et dans une moindre mesure les petits ruminants, sur de longues distances et sur des aires se trouvant souvent hors des limites du canton

L'aviculture

C'est une activité le plus souvent couplée à l'embouche animale. L'élevage de la volaille, toujours en raison de la proximité de Niamey, constitue une occupation très lucrative. Les pintades et les poulets sont très prisés dans les familles urbaines.

Le commerce

Le marché de Wouro Guéladio est l'un des trois qui s'animent de façon hebdomadaire dans le canton. Les transactions commerciales sont relativement modestes : vente des produits de grande consommation : céréales, condiments, huile, sucre, thé, etc. S'y ajoutent la restauration et le petit commerce, deux activités exercées surtout par des femmes.

Autres activités à but lucratif

A l'inverse des autres sites du PDLT, il n'y a pas à Guéladio le système de tontines améliorées diffusé par Care au Niger, sorte d'épargne villageoise appelée communément « *asusu* ». Seuls existent quelques groupes de tontines, peu nombreux. (Cf. infra)

Enfin, en raison des richesses ligneuses de la zone, les populations du canton s'adonnent aussi à la commercialisation du bois à travers les marchés ruraux encadrés par le GATCR (Groupe d'Appui Technique aux Communautés Rurales).

Espaces politico-associatifs

Les regroupements, qu'ils soient politiques ou apolitiques comme les ONG et les associations, connaissent une expansion importante à Guéladio.

Le paysage politique local

L'arène politique locale de Guéladio est largement occupée par un parti dominant, le MNSD-Nassara, actuellement au pouvoir. La présence des autres partis politiques (CDS, PNDS, RDP, ANDP, PMT, MDP, RDA, UNI, etc.) est assez timide. La plupart d'entre eux connaissent une implantation inconsistante. Les dirigeants nationaux, mais aussi régionaux, ne seraient plus passés dans les villages du canton depuis les dernières élections locales avortées de 1999. Ce qui n'est pas pour déplaire au MNSD, qui multiplie tous les moyens possibles pour s'assurer une audience auprès des populations. Entre autres formules de séduction trouvées par ses dirigeants nationaux et régionaux, il y a la distribution de sucre (21 cartons) en période de carême aux militants disséminés dans les différents villages issus du canton. Malgré la modicité du geste, les dirigeants locaux du parti se sont investis pour que chaque concession du village goûte à ce « don sucré ». Ainsi, chaque membre d'un bureau local, de même que chaque concession, a bénéficié d'un paquet de sucre (1 kg). Cette stratégie du MNSD qui allie à la fois jeu politique et symbolisation mythique met les formations adverses, et souvent même alliées comme la CDS, dans une posture délicate en ce que celles-ci sont progressivement et en masse abandonnées par leurs militants. Les défections sont nombreuses. Rien ne signalait la préparation des élections locales au moment de notre premier passage de l'enquête individuelle dans le canton. Ceci est surtout dû à la période de carême mais aussi aux activités champêtres comme les récoltes. Nous le verrons plus loin, les différents acteurs politiques vont en partie sortir de cette torpeur et gérer à leur manière les périodes pré-électorales.

Exercice quotidien et construction de la démocratie locale

Mise à part l'élection du chef de canton qui est tout à fait particulière, le mode électif a encore du mal à faire partie des habitudes de la majorité des villageois. Dans beaucoup de situations, ceux-ci n'en tiennent compte qu'en dernier recours. C'est-à-dire quand l'entente a du mal à se faire. Autrement dit, le consensus est toujours de mise, et sa valorisation parvient à étouffer certaines divisions.

«Chez nous il n'y a jamais plusieurs candidats. Dès l'instant où quelqu'un se lève pour dire : « je veux la place » nous le suivons seulement. Les gens ont dit qu'ils veulent me choisir. Ils ont demandé si l'assistance est d'accord. Tout le monde a approuvé. Donc le choix s'est opéré entre nous sans élection». (Elhadji B, membre du COGES forage et du comité villageois)

Beaucoup de personnes, y compris des fonctionnaires, connaissant pourtant plus ou moins les règles d'or de la démocratie, qui privilégie et légitime fondamentalement le vote, sont attachés à ces types de désignations consensuelles :

« A mon avis, si on n'arrive pas par consensus et qu'on va jusqu'au vote, moi je dis que ce n'est pas bon. Pourquoi ? Parce qu'on peut voter pour celui qui n'est pas capable, alors vous voyez.... C'est pourquoi moi je ne privilégie jamais le vote. Moi personnellement je dis, je préfère qu'on ait un consensus tout en tenant compte de la personnalité des candidats, voilà, parce qu'on choisit tel alors que vraiment ce n'est pas la personne qu'il faut et de là-bas donc on va fausser tout » (un agent du village).

Les groupements associatifs : un communautarisme en résurrection ?

Malgré une absence de cadre institutionnel, la création des associations, exceptées celles issues du milieu scolaire, est en croissance exponentielle. Il existe aussi des groupements ou comités créés sous l'influence des acteurs extérieurs. Des affiliations à caractère philanthropique et de bienfaisance naissent au gré des circonstances, à partir d'initiatives endogènes. Dans l'ordre, nous allons d'abord parler des associations ou groupements ayant une base institutionnelle ou devant leur naissance aux actions des projets de développement (les groupements féminins) ou à celles de l'Etat (associations du milieu scolaire, comités de gestion,) et ensuite seront évoqués ceux qui relèvent d'initiatives exclusivement locales (les associations d'entraide villageoise et les groupes de tontine).

Les associations du milieu scolaire

Ce sont l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association des Mères Educatrices (AME). La première a vu le jour il y a une décennie environ. Elle a une longue histoire, à l'instar de toutes les associations des parents d'élèves du pays, qui sont des structures indissociables des établissements scolaires. L'APE se réunit toutes les trois semaines afin de débattre des problèmes entre le corps enseignant et les parents d'élèves ou les élèves. Ce rôle de médiation de l'APE, souvent laborieux, est aujourd'hui renforcé par l'irruption sur la scène associative locale de l'Association des Mères Educatrices. Les AME sont aujourd'hui des associations « à la mode » et semblent pallier significativement l'absence des femmes des APE. Elles doivent leur création, semble-t-il, à l'accent progressivement mis aussi bien par l'Etat que par les institutions internationales (comme l'UNICEF) sur le relèvement du taux de scolarisation de la jeune fille.

Les divers comités de gestion

Il y a autant de comités que de structures communautaires existant dans le village. Nous avons dénombré 9 comités de gestion : le COGES du CSI, le COGES de la cantine scolaire, les 2 COGES des forages, les 2 COGES des puits, le COGES des eaux de surface (mares, rivières Goorubi, etc.) et 2 COGES qui apportent un appui ponctuel en fournitures aux établissements scolaires (primaire et secondaire). Le mode de fonctionnement de ces comités de gestion, en dehors de celui du CSI, reste quelque peu flou. Les acteurs qui les animent n'ont pas eux-mêmes vraisemblablement assimilé leurs réelles attributions ainsi que le fonctionnement, l'organisation et les statuts de ces structures. Une attribution centrale dévolue à ces comités est néanmoins ressortie à travers tous les entretiens : une mission de contrôle de la gestion matérielle et/ou

financière des infrastructures villageoises. Nous allons dans les lignes qui suivent présenter le COGES du CSI, sans que celui-ci soit tout à fait représentatif, pour donner une idée d'ensemble des activités des COGES du village.

Le COGES du CSI a été créé il y a environ dix ans de cela. Cette création serait consécutive à l'érection du dispensaire en CSI. Et conformément au système de recouvrement des coûts, le comité a été mis en place pour en contrôler la gestion administrative, matérielle et financière. Il comprend 5 membres permanents: le président, le vice-président, deux commissaires aux comptes et le gestionnaire. En dehors du gestionnaire qui perçoit un salaire mensuel de 30 000 F CFA, aucun membre n'a, semble-t-il, droit à une quelconque rémunération. « Nous avons accepté de servir bénévolement le canton », laisse entendre un membre du COGES⁸. Il faut en outre signaler la présence de trois personnes qui sont respectivement chargées de représenter les hommes, les femmes et la jeunesse lors des rencontres mensuelles au cours desquelles la vérification des comptes et des stocks et le lancement de nouvelles commandes en produits pharmaceutiques constituent principalement l'ordre du jour. Les membres du COGES peuvent également intervenir en cas de conflit intra-professionnel, c'est-à-dire entre les agents de santé ou entre ceux-ci et la population. Dans les faits, le contrôle des ressources financières est toutefois l'activité la plus importante du comité. Les recettes mensuelles moyennes s'élèvent à 150 000 FCFA. Elles peuvent atteindre le double surtout en période hivernale où certaines maladies comme le paludisme conduisent un nombre important de personnes dans les centres des soins. Un membre du comité de gestion résume en ces termes les attributions de ladite structure :

« (...) A chaque arrivage de nouvelles commandes, le gestionnaire dresse devant tous les autres membres du comité l'inventaire de tous les produits ainsi que ceux restés en magasin. Il nous informe aussi des tarifs appliqués sur toutes les prestations fournies par le CSI : consultations, soins, vente des produits, etc. A la fin du mois, le gestionnaire nous appelle encore. Il nous fait tous les comptes. Il nous donne la situation totale de personnes venues en consultation : il dissocie les malades (hospitalisés ou non), les femmes enceintes, les nourrissons, les naissances enregistrées au sein du centre, etc. Il nous dit le nombre exact ainsi que la somme totale récoltée pour toutes les consultations et hospitalisations. Il fait sortir l'argent que nous comptons à tour de rôle » (un commissaire aux comptes du COGES).

La composition du bureau est restée quasiment inchangée depuis la création du COGES. En dehors de deux personnes qui ont permuté de poste et le remplacement du premier gestionnaire décédé, les autres membres occupent encore leurs postes. Le président, par exemple, est toujours le même et semble inamovible. Depuis qu'il a été porté à la tête du comité, aucune autre candidature n'a été enregistrée lors des différents renouvellements du bureau (il y en aurait eu deux depuis dix ans).

Principaux COGES de Guéladio	Responsables des comités	Statut des responsables
COGES Collège	Seydou Boureima	Noble, membre de la famille du chef

⁸ Il est difficile de prouver la sincérité de tels discours. Dans les discussions informelles, certains membres du COGES se sont dits favorables à l'octroi de « petits cadeaux à tout le monde » (sic) en vue d'une meilleure motivation de l'ensemble de l'équipe.

COGES Ecole primaire	Amadou Boukary Ali	Noble, membre de la famille des ayant-droit à la chefferie
COGES du CSI	Boucary Kalilou	Noble, parent du chef de canton, candidat malheureux au trône
COGES du forage 1 (Zongo)	Dioffo Bello	Noble
COGES du forage 2 (école)	Seydou Oumarou	Noble
COGES puits 1	Amadou Ali	Noble
COGES puits 2 (Windé)	Abdoul Kadri Boukary Dottia	Noble, membre de la famille des ayant-droit à la chefferie
COGES des eaux de surface (mares, rivières etc.)	Ousseïni Maliki	Gargasabe
COGES de la cantine scolaire	Amadou Boukary Ali	Noble

Nous remarquons, à la lecture de ce tableau, qu'aucune femme n'est responsable des différents comités.

Les groupements féminins de Taimako

La Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit Taimako a créé une mutuelle dans la zone avec une antenne à Torodi. En 2001, elle a étendu ses activités au canton de Guéladio où elle a impulsé la création de deux groupements féminins : *Djam naati* (ou « la grâce est arrivée ») et *Waddi djam* (ou « bienvenue à la grâce »). Le premier groupement a déjà existé sous la même dénomination avec l'intervention du projet « Population »⁹. Quoi qu'il en soit, dans le cadre du programme Taimako, en dehors des membres des bureaux, *Djam naati et Waddi djam* comptent chacun 10 adhérentes bénéficiaires de crédit. La cotisation préalable d'une somme de 6.500 FCFA a permis à chaque adhérente d'ouvrir un compte. A la suite de cela, tout octroi de crédit de 5.000 FCFA rapportait à la mutuelle des intérêts de 100 FCFA au bout de six mois. Deux échéances, étalées sur une année, ont pu être respectées avant que les difficultés de trésorerie de Taimako commencent à se manifester. Conscientes de cela, les femmes adhérentes ont demandé à retirer leurs dépôts, sans succès. Au total, ce seraient des cotisations d'environ 360.000 FCFA, appartenant aux femmes du canton issues des deux groupements qui restent toujours gelées dans les caisses de Taimako. Depuis bientôt deux ans, elles attendent, avec un mauvais souvenir qui pourrait, si l'on y prend garde, se répercuter sur les interventions des autres structures, même crédibles. Beaucoup de femmes rencontrées lors de cette enquête affichent désormais leur

⁹ En tant que tout premier groupement féminin formé dans le village de Guéladio, *Djan naati* a continué ses activités même après le retrait du projet, avec la poursuite des cotisations par ses membres qui, de 53 au départ, ont fini par atteindre une soixantaine. Les effectifs exacts ne sont pas tout à fait maîtrisés par les responsables ou les membres.

appréhension face aux engagements des institutions promotrices de la micro-finance en milieu rural.

M'ballaga

Ce groupement, dont le sigle signifie « aide » ou « soutien » en langue peule, doit son existence au projet PAEN (Projet d'Appui à l'Education au Niger). Entre autres missions, le projet s'occupe de l'alphabétisation des adultes sur l'ensemble du canton de Guéladio. Il accorde des crédits aux personnes prenant part aux cours d'alphabétisation, qui sont constituées en groupement. Deux agents assurent les activités d'alphabétisation à l'intérieur du village. *M'ballaga* est un groupement mixte qui compte 38 membres. L'adhésion coûte à toute personne 420 FCFA. Tous les cinq mois, des crédits sont accordés à partir d'un système tournant à une grappe de 10 personnes (5 femmes et 5 hommes). Ce groupe reçoit une somme de 200.000 FCFA équitablement répartie. Au moment du remboursement ce sont 1.200 FCFA d'intérêts que chaque attributaire de crédit verse à l'association qui reverse à son tour 500 FCFA au projet PAEN.

Les associations d'entraide villageoise

Ni les hommes ni les femmes n'échappent aux diverses structures d'entraide qui prolifèrent dans le village et ses environs. Elles représentent essentiellement des regroupements informels de populations qui s'adonnent de plus en plus à un mimétisme "positif" - comme le pensent certains fonctionnaires du village et quelques ressortissants résidant en zone urbaine - de la démarche participative et communautariste largement prônée par les projets de développement et autres intervenants. En effet, tout type d'intervention d'agents extérieurs (étatiques ou issus des bailleurs des fonds) est de plus en plus conditionnée par la mise en place préalable de structures de gestion ou d'administration assurant une sorte de « garantie de bonne gouvernance ». L'auto-promotion est semblable à l'unanimité auprès des intéressés qui n'hésitent pas souvent à plagier ces mêmes modèles dans leurs propres structures d'entraide, cette fois sans l'aide des financeurs extérieurs. C'est le cas des multiples banques céréalières créées à l'intérieur du village et ses environs, qui reposent sur des bases purement informelles. Elles sont des regroupements familiaux, amicaux, associatifs, politiques ou, dans certains cas, corporatistes (comme la banque céréalière des commerçants). Elles s'inscrivent dans une nouvelle logique très à la mode dans nombre d'espaces ruraux : une tendance à la structuration, fut-elle sans assise institutionnelle. Il semble de plus en plus que l'"instinct de conservation", au village, s'exprime de manière collective. De la défense strictement familiale et égocentrique des intérêts, on s'acheminerait ou on reviendrait¹⁰ vers des dispositifs de "survie collective". Tous les villageois, à des degrés variés certes, font face à la crise alimentaire, à l'insuffisance des ressources hydriques, au rétrécissement des ressources ligneuses, etc. Cette déstructuration du système socio-économique a beaucoup contribué à la constitution, assez marquée çà et là, d'organisations de solidarité.

Mais ces formes d'entraides ne suppriment pas pour autant certaines luttes factionnelles en leur sein. A l'intérieur du village, nous avons recensé entre 3 et 4 structures associatives ayant des vocations similaires à celles des banques céréalières. En dehors de celle créée par le PGRN, nous avons ainsi *Nuuri hejja*, *Fada hollare* et *Mugnal djulaabe*. *Heyrul*, *Nafa*, la MJD, et l'association caritative islamique enrichissent cette nomenclature d'associations informelles. A

¹⁰ Si l'on admet que les regroupements communautaires étaient anciennement pratiqués...

l'inverse de la première grappe, ces dernières ne promeuvent pas des banques céréalières. Nous allons aussi dans un dernier temps évoquer la caisse de solidarité de Barkewa.

La banque céréalière de l'ex-PGRN

C'est la seule banque céréalière qui doit sa création à un processus formalisé. Elle a été mise sur pied par le PGRN. Elle survit malgré la disparition de ce dernier. Selon nos interlocuteurs, cette banque continue d'exister et s'attelle à pérenniser les modes de fonctionnement appris à sa création, même si ceux-ci ont connu quelques modifications. L'apport personnel qui était de 2.000 FCFA est aujourd'hui passé à 2.500 FCFA, pour toute demande d'un sac de mil. Cette demande se fait en période de soudure. Le prêt, en nature, est remboursable aux lendemains des récoltes. La somme versée au départ représente les intérêts et de ce fait n'est pas remboursée aux débiteurs. Cette formule concerne en priorité les membres alors qu'auparavant tous les villageois avaient les mêmes avantages et les mêmes droits d'accès.

« *Nguuri heeja* »

Ce nom littéralement signifie « de la nourriture pour tous ». Cette association vise l'auto-suffisance alimentaire de ses 33 adhérents. Elle a été créée depuis deux années. Ses promoteurs ne cachent pas le fait que l'inspiration leur est surtout venue de la démarche de l'ex-PGRN (cf. supra).

« C'est un de nos enfants qui a été convié à une réunion du PGRN. Il a vu toutes les organisations qui ont assisté à la réunion et leur méthode de travail. C'est lui qui nous a demandé de copier leur exemple... Certaines organisations s'occupent de l'alimentation, d'autres du jardinage, etc. Il nous a informé et a voulu qu'on prenne l'exemple ». (M S.)

Il s'agit donc d'une banque céréalière remodelée à la sauce villageoise, constituée à partir des apports de petites quantités de mil de ses adhérents. Pendant une durée de deux mois, 8 mesures de mil sont exigées de chacun des membres afin de constituer le stock de départ. Ensuite, tout membre est soumis à une cotisation mensuelle de 100 FCFA. Les sommes collectées servent également à l'achat de mil pendant les périodes post-récoltes. Cette banque céréalière sert en premier lieu aux adhérents auxquels le mil est vendu à des tarifs relativement avantageux. Par exemple, un sac de mil concédé à un membre est restitué une année plus tard, à la fin de la campagne agricole, avec un intérêt de 4 mesures de mil versées dans le « grenier communautaire » de « *Nguuri heeja* ». Cette association reposant sur des bases informelles est en quête de reconnaissance officielle et surtout d'un soutien de bailleurs de fonds, selon ses dirigeants. Ceux-ci viennent de déposer un dossier auprès des autorités administratives régionales.

« *Fada hollare* »

Créée le 5 janvier 2001, elle est également informelle. La *Fada hollare* regroupe 27 membres dont 3 femmes. Sa caisse a dans un premier temps été alimentée par des cotisations mensuelles individuelles de ses membres d'un montant fixe de 500 FCFA. Actuellement, chaque membre doit effectuer un versement de 100 FCFA toutes les trois semaines. Cette association est d'abord une banque céréalière. Une partie de l'argent sert à l'achat du mil et du maïs, acheté aux lendemains des grandes récoltes, puis revendu sans coût supplémentaire aux membres, et ensuite avec quelques bénéfices aux non-adhérents. Elle cumule de ce fait des objectifs humanitaires, orientés vers ses membres, et des missions commerciales vis-à-vis de personnes qui lui sont extérieures.

« Nous achetons du mil pour le revendre lorsque son prix est élevé. La hausse des prix concerne ceux qui ne sont pas membres du groupement » (président de la *fada hollare*).

Fada hollare est une association d'entraides multiples. Elle se fixe aussi pour vocation de payer l'équipement nécessaire au maraîchage et autres activités pour le compte de ses membres : financement d'achats de grillage, de fonçage de puits. Il s'agit surtout d'une avance de financement remboursable au bout d'un certain délai sans frais en sus. Enfin l'association se propose aussi à certaines occasions, « d'offrir de la cola » (sic) à certaines personnalités, nationales ou régionales de passage dans le village, ce qui serait une stratégie de marketing social et/ou politique.

« Si une personnalité importante rend visite au village, nous lui offrons de la cola dans l'argent de la caisse » (président de la *fada hollare*).

« *Mugnal djulaabe* »

C'est certainement l'association ayant l'envergure la plus importante en raison du nombre de ses adhérents et du montant de ses cotisations en caisse. La traduction littérale porte beaucoup à confusion et semble souvent aux antipodes de ses objectifs clairement affichés. *Mugnal djulaabe* ou « soyez patients avec les commerçants » est créé depuis trois ans. Elle a été inspirée par les actions du projet « Population » qui a précédemment fait partie du paysage développementaliste du canton. Elle regroupe des habitants de Wouro Guéladio et de certains villages environnants. Les effectifs exacts des adhérents, en majorité des commerçants et des personnes ayant des revenus plus ou moins réguliers et stables, n'ont pas pu être établis, les adhésions continuant encore à être enregistrées. *Mugnal djulaabe* constitue une importante association fédérative. 18 membres coordonnent les activités du bureau. Ses deux principaux objectifs sont la « promotion de la vente du bétail dans la région » et la « réalisation de la sécurité alimentaire ». La cotisation mensuelle par membre est fixée à 500 FCFA. Au moment de l'enquête, certains membres du bureau nous ont confié que la caisse contenait la somme de 600.000 FCFA et qu'une importante partie des cotisations était attendue à la fin des récoltes.

« *Heyrul* »

Cette association (« bienfait » ou « bienfaisance » en arabe) se fixe des objectifs très ambitieux. Elle est encore à l'état de projet. Elle envisage d'assurer un appui financier aux commerçants exportateurs qui sont en mesure de fournir préalablement à la caisse un apport personnel d'un million de francs CFA. Le bureau composé de 7 membres a déposé une demande d'agrément auprès des autorités compétentes depuis le 20 novembre 2003. La création de cette association aurait été encouragée par un ancien agent de projet.

« *Nafa* »

Nafa, qui signifie « avantage » ou « profit », est un groupement maraîcher réunissant au départ, à sa création datant d'il y a 4 ans, une trentaine de propriétaires de jardins. Aujourd'hui, il ne compte plus qu'une douzaine d'adhérents qui cotisent individuellement 100 FCFA par quinzaine. La caisse ainsi constituée est un instrument de « dépannage » au profit des seuls membres auxquels des prêts sont octroyés, remboursables au bout d'une période n'excédant pas douze mois. Des intérêts de 150 FCFA sont prélevés sur tout prêt de 5 000 FCFA, soit un taux de 3%.

La MJD

La Mutuelle des Jeunes pour le Développement, autrefois dynamique d'après nos enquêtés, vit une période d'agonie, en raison d'une dispersion géographique de ses membres et aussi faute de moyens de fonctionnement. Il s'agit d'un club de jeunes du village qui se sont constitués en mutuelle en vue de mener des activités d'intérêt collectif d'une part, et d'autre part de porter secours aux membres en difficultés. Le désensablement des pistes reliées au village, la salubrité publique et l'appui ponctuel en force de travail apporté à des personnes qui en font la demande, constituent les travaux communautaires exécutés par la MJD. Les cotisations mensuelles de 500 FCFA par membre permettent de remplir cet engagement.

« C'est un club où on demande à chaque village que les jeunes forment un bureau de jeunes en vue d'apporter leur contribution dans le développement du pays. Nous l'avons fait. Une année, nous avons fait une cotisation avec laquelle on a acheté du mil qu'on a distribué. Nous achetons des balles pour nos jeunes footballeurs etc..... ». (B.S, ancien membre de bureau)

L'association caritative islamique

Elle regroupe théoriquement tous les fidèles musulmans du village de Wouro Guéladio. Tout chef de famille est astreint au paiement annuel d'un montant variant entre 500 FCFA et 1.000 FCFA. La collecte de cet argent représente une sorte de « caisse d'assurance tous besoins » en ce qu'elle permet aux différents adhérents « d'assurer dignement » (le chef de canton) certaines obligations socio-religieuses fondamentales comme les cérémonies de mariage, de baptême ou de tabaski, au cours desquelles l'achat et le sacrifice d'un ou de plusieurs moutons sont exigés. Une bonne reconnaissance sociale passe par le respect effectif et strict de ces rites. Des sommes sont remises à ceux qui en font la demande, qui les remboursent plus tard (sans détermination précise d'un délai) sans aucun intérêt.

La caisse de solidarité collective de *Barkewa*

Barkewa, à l'instar des autres villages du canton, a suivi la mode des caisses de solidarité. La caisse du village remplit à peu près les mêmes fonctions que celles qui sont ailleurs mises en avant pour justifier la création de ces types de structure. Le chef de village nous retrace ici les attributions de cette caisse :

« Récemment, nous avons organisé un groupement et à chaque fin de mois chaque chef de famille s'acquitte d'une cotisation de 100 FCFA... Nous avons l'intention de garder cet argent au cas où quelqu'un tombe malade car c'est pas tout le monde qui a les moyens de se soigner. (...). C'est sous forme de crédit mais c'est seulement une partie du crédit que la personne secourue rembourse et l'autre part est une contribution du groupe. Si les agents des Eaux et forêts l'interpellent nous payons l'amende. Si un membre a un baptême, on lui donne une certaine somme. Si on doit amener une jeune mariée, on lui donne une contribution. Au cas où une personnalité vient dans notre village, nous prélevons dans la caisse pour organiser une fête ou lui faire un cadeau ».

Les groupes de tontine

Les groupes de tontines (*adasa* en zarma), peuvent être considérés comme des « groupements économiques ». Selon une définition de S. Ardener, reprise par Le Cour Grandmaison (1972)¹¹, ceux-ci sont « des associations de crédit rotatif basées sur un noyau de participantes contribuant de façon régulière à un fonds qui est versé à tour de rôle à chacune des participantes après un tirage au hasard d'où est exclu à chaque tour l'attributaire précédente ».

¹¹ Le Cour Grandmaison C, *Femmes dakaroises. Rôles traditionnels féminins et urbanisation*, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, Ethnosociologie, 1972

Sur cette base, assez répandue, beaucoup de personnes ont créé des réseaux de tontine qui sont souvent les seuls cadres d'obtention d'argent liquide en vue de faire face à d'importantes dépenses (voir plus loin). Il faut néanmoins signaler que ce modèle tournant est souvent rompu afin d'accorder la priorité aux personnes qui envisagent d'entreprendre une cérémonie d'importance comme un baptême ou un mariage. Dans ce cas, dérogation est faite à la règle du tirage au sort. Dans un groupe de tontine, une personne, généralement considérée comme la plus intègre, est désignée pour servir de caissière. Elle est appelée « *adasa nya* » (en zarma) ou littéralement « la mère de la tontine ». C'est elle qui est chargée de remettre les mises à la fin de chaque échéance au bénéficiaire ou aux bénéficiaires, lesquelles lui font de petites gratifications variant entre 50 FCFA et 500 FCFA. Trois groupes de tontines ont été dénombrés au sein du village de Guéladio. Les deux premiers regroupent des femmes du quartier de Zongo. Le dernier groupe de tontine est une organisation mixte c'est-à-dire qu'elle comprend des hommes et des femmes.

- *Le premier groupe de tontine (Zongo)* : il est composé de 10 femmes, pratiquant toutes une activité commerciale (restauration, vente de condiments et de produits divers). La mise hebdomadaire s'élève à 2.500 FCFA. Il faut également noter que la demie mise ou la double mise sont aussi acceptées. Chaque semaine, une adhérente prend possession d'une somme variant entre 12.500 FCFA et 25.000 FCFA selon la formule adoptée.
- *Le deuxième groupe de tontine (Zongo)* : constitué de 20 membres, ce groupe de tontine est quasiment identique au précédent : le montant de la mise et de la demie mise sont respectivement de 2 500 et 1 250 FCFA. En sont ici aussi exclues les femmes très démunies, c'est-à-dire celles n'exerçant aucune activité génératrice de revenus (cf. infra). Dans ce groupe, les montants attribués sont considérables et permettent le plus souvent des investissements importants.
- *Le troisième groupe de tontine* : il compte 8 adhérents, dont deux femmes. Tous, à l'exception d'une des deux femmes, ont un emploi rémunéré : manœuvre, planton, chauffeur, cuisinière de cantine ... La cotisation par membre est mensuelle et s'élève à 5.000 FCFA.

Rôles présumés et rôles déguisés des groupes des tontines

Deux rôles majeurs peuvent être attribués aux associations tontinières : l'un est purement lucratif alors que le second relève de la sociabilité. Si l'activité de tontine est de façon générale féminine, certains hommes, peu nombreux, s'y adonnent aussi (cf. troisième groupe de tontine). On entre dans un groupe de tontine pour gagner des sommes que l'on peut difficilement réunir en temps normal. On se constitue alors un capital pouvant permettre des réalisations d'importance : petit commerce, dépenses circonstanciées (baptême, mariage, fêtes religieuses...) ou de prestige (habillement, voyages, etc.). Les membres d'un groupe d'« *adasa* » parviennent théoriquement, à travers leurs mises hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles, à s'assurer une capacité économique qu'ils n'ont pas généralement dans leur vie de tous les jours. La tontine procure aussi une possibilité de redistribution et permet d'assurer et de maintenir son rang social.

- « Quels sont les avantages que vous procure la tontine ?
- Son utilité est réelle, parce que, si on a une cérémonie de mariage, on vous donne l'ensemble des mises. Cette somme peut aider à effectuer les dépenses de grande importance. Lorsqu'on n'a pas une quelconque cérémonie, on peut l'utiliser pour payer des chèvres, des condiments, des habits ou des vivres.
- Est-ce que tu en tires un profit ?

- Oui, parce que cela me permet de subvenir à mes besoins et à ceux de mes parents. Une fois, qu'on arrive à se vêtir, à se nourrir et à aider les autres sans quémander, c'est qu'on a vraiment réussi. » (une femme responsable de tontine, *adasa nya*)

Les différents groupes de tontine, les deux premiers notamment, représentent également des espaces de sociabilité, particulièrement intégrateurs. Les adhérentes d'un même groupe de tontine se portent mutuellement secours lors des cérémonies de mariage et de baptême, et se rencontrent lors de réunions régulières tournantes, communément appelées *foyandi* (« passer la journée »), durant lesquelles de sommes (allant de 200 F à 1000 FCFA) sont collectées et remises à celle qui reçoit le groupe. Il faut, toutefois, souligner qu'au fond on est dans un jeu complexe et quasiment infini de don et de contre-don. Chaque adhérente à un groupe de tontine, à tour de rôle se retrouve donateur et donataire, selon les formules chères à Mauss (1999)¹². En participant financièrement à une cérémonie quelconque organisée par une « consœur », c'est un investissement à court, moyen ou long terme que l'on fait pour soi-même. Dans certains cas, les contributions peuvent se faire aussi en nature (céréales, pagnes, savons, etc.), quand les liquidités font défaut, ou par simple convenance. L'ancrage et l'affermissement des relations familiales ou plus généralement sociales sont étroitement soumis à cette circulation des biens à travers l'échange et les dons.

La règle fondamentale d'un groupe de tontine consiste à écarter le plus possible les personnes insolvables. Avoir une activité lucrative quelconque est donc un atout majeur d'adhésion aux groupes de tontine. Les femmes ménagères, sans ressources, qui sont malgré tout acceptées dans ces groupes, sont celles qui sont généralement supportées par leurs maris. Dans certains cas, ceux-ci participent aux tontines en passant par leurs femmes. Ces dernières prennent alors part aux groupes de tontine par un système de procuration en versant et en récupérant les mises pour leurs conjoints. La régularité et la crédibilité sont également des conditions *sine qua non* pour adhérer à un groupe donné de tontine. Le manque de constance dans les versements, qui entame beaucoup la crédibilité d'un membre, exclut de fait certaines personnes. Les échéances des versements doivent être strictement respectées à défaut de quoi les présumés indéclicats subissent une sorte de relégation aux derniers tirages.

« Il nous arrive d'accueillir une femme qui n'est pas crédible dans notre groupe de tontine. Nous l'acceptons mais elle n'aura sa tontine que vers la fin. C'est à dire que je ne lui remettrai ça que lorsqu'il restera deux personnes après elle et c'est en ce moment que j'enlève les parts des deux dernières pour les déposer ». (une femme responsable de tontine *adasa nya*)

Quelles conséquences faut-il tirer globalement de la création de ces structures d'entraide ?

Toutes ces structures que nous venons de citer, stimulées et avalisées par des caisses d'entraide, obéissent à des principes complexes de « mutualisation des risques » (Guérin, op. cit.). Ces cadres associatifs offrent une formule collective protectrice face aux angoisses et détresses des quotidiens hypothétiques. La plupart des groupes d'entraide aspirent - ou le sont déjà - à se placer à l'interface entre villageois et opérateurs de développement. L'objectif visé à terme est une reconnaissance à la fois sociale et institutionnelle. Si ces structures jouissent d'une bonne légitimité sociale, leur ancrage institutionnel est faible. Alors que, d'une part, des adhésions toujours croissantes sont enregistrées par ces structures, de l'autre les connexions rentables avec les organisations publiques ou parapubliques de développement et des financements extérieurs se font toujours attendre dans nombre de cas.

¹² Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, (1950), Paris, PUF (collection Quadrige), 1999.

Pratiques culturelles spécifiques

L'excision, les rituels animistes, le *shoro* (duel de flagellation) et la lutte traditionnelle sont des pratiques répandues à travers le canton de Guéladio.

L'excision

Elle est très ancrée dans les usages des populations issues de l'ethnie peule. Il faut remonter loin dans les profondeurs des mœurs et de l'éducation sexuelle pour comprendre cette pratique. Notre propos ne consiste pas à faire ici ce travail. Mais l'excision est perçue par certains de nos interlocuteurs comme un rite de passage obligatoire « qui confère à la petite fille ses futurs attributs de féminité ». N'être pas excisée représente pour une femme une tare, signe de gêne constante. C'est même, disent certaines personnes, une attitude pouvant annihiler toute possibilité de procréation.

« Ici personne n'excise son enfant ; mais dans la brousse les Peuls se disent que s'ils n'excisent pas leurs enfants ces derniers n'auront pas de progéniture ». (S. D.)

Dans certains discours, l'excision est présentée comme un inhibiteur des instincts sexuels féminins. Les filles excisées seraient indifférentes aux pressions sexuelles venant des hommes et pourraient par conséquent préserver leur virginité pour leurs futures noces. Ceci représente le plus important gage de la préservation de l'honneur familial.

« Lorsque j'ai demandé l'utilité de l'excision, on m'a dit que c'est pour émousser l'ardeur sexuelle de la jeune fille vis-à-vis des hommes. C'est pour diminuer l'excitation de la femme qu'on l'excise. L'islam n'a jamais dit d'exciser, ce sont eux qui le font ». (sage-femme résidant à Niamey, ressortissante de Guéladio)

L'excision est aujourd'hui de moins en moins imposée aux petites filles. Mais on rencontre encore des personnes qui continuent à résister aux lois et aux multiples condamnations. Au niveau du chef-lieu de canton, des actions de sensibilisation sont menées par le CONIPRAT (Comité Nigérien de lutte contre les Pratiques Traditionnelles nuisibles), et des comités de vigilance ont été créés pour surveiller et dénoncer les familles qui s'adonnent à cette pratique. Ces actions dissuasives ont sans doute provoqué les attitudes suspicieuses des uns et des autres vis-à-vis de nos questions sur ce sujet. Un mur de silence s'est dressé devant nous quand nous avons voulu évoquer la question.

« Ils ont cessé la pratique après la sensibilisation et ceux qui continuent à la pratiquer la font en cachette. Gare à eux le jour où ils seront pris car nous sommes chargés de les surveiller. Le jour où on attrape quelqu'un nous devons avertir le chef de canton qui prendra les mesures contre les parents de la fille et de l'exciseuse ». (H.P. matrone du village)

Ces discours de dénégation sont néanmoins à prendre avec beaucoup de réserves car certains acteurs ont été clairs. C'est le cas de cette femme mariée (âgée de 35 ans, mère de cinq enfants dont trois filles) qui s'est confiée à nous, une posture tout de même rare et à la limite audacieuse :

« Ici, nous les Peuls, nous excisons nos enfants. C'est la coutume qui l'exige. Que voulez-vous ? Aucune fille, aucune femme n'est disposée à se faire ridiculiser en évitant ce rite. A cause des interdictions, les gens s'arrangent pour se rendre dans les hameaux environnants où ils excisent leurs fillettes et ne reviennent souvent qu'après la cicatrisation des plaies. J'ai été excisée, je ne regrette rien. Mes deux grandes filles (âgées respectivement de 12 et 8 ans) le sont déjà. Vous voyez la cadette qui n'a que 2 ans et demi, ce sera son tour dans quelque temps. Pour que l'excision disparaisse de chez nous, il faut encore attendre longtemps ».

Les rituels animistes

Comme nous le soulignons plus haut, Guéladio est une zone qui a été tardivement pénétrée par l'islam. Certaines couches de la population ont encore des pratiques animistes diverses. Mais celles-ci restent très discrètes en dépit du nombre important de personnes qui s'y adonnent. Les jeux de *holley* (rites de possession) sont organisés dans certaines concessions appartenant à des prêtres animistes (*zimma*). Cette situation n'expliquerait-elle pas d'ailleurs en partie l'absence de rigueur des pratiques religieuses islamiques mais surtout l'indifférence de la population face à l'installation de l'église ? (cf. supra)

Le shoro

Le *shoro* est une pratique traditionnelle peule qui réunit des jeunes gens aux lendemains des récoltes. Ce sport consiste à frapper violemment sur les flancs à l'aide d'un bâton un concurrent que l'on a défié. Celui-ci doit faire montre de bravoure et ne pas réagir, face à une foule généralement constituée de deux camps appartenant chacun à un village ou à deux quartiers d'un même village. Ensuite les rôles sont inversés. A l'issue de ces duels les vainqueurs remportent des sommes constituées par les cadeaux et les différents paris faits par le public. Le tribut à payer par les concurrents pour étaler leur vaillance est corporellement « insupportable » pensent certains. Ces séances de flagellation ont par le passé fait des victimes. Cette violence socialement instituée et hautement valorisée est aujourd'hui condamnée par le code pénal, obligeant les amateurs à l'organiser dans une certaine clandestinité.

La lutte traditionnelle

Cette activité est surtout pratiquée par les descendants d'esclaves, à l'opposé du *shoro* qui est réservé aux couches nobles. Elle diffère de la lutte traditionnelle promue au plan national (à travers les championnats et autres occasions officielles) de par sa pratique ordinaire et sa réglementation, qui est moins stricte.

Mais l'une et l'autre activité sont en train de tomber en désuétude. La première, en raison de la condamnation officielle dont elle fait l'objet et la seconde en raison de la lutte traditionnelle officielle urbaine, plus compétitive et plus lucrative pour les pratiquants.

Quelques sphères villageoises conflictuelles

Globalement, on peut considérer que l'arène villageoise de Guéladio est une arène relativement apaisée. Néanmoins, nous avons pu relever quelques contradictions autour de divers enjeux : les relations (ségrégationnistes) entre sous-groupes ethniques, la politique, les actions des opérateurs de développement et la question foncière.

Un sectarisme intercommunautaire latent

Comme nous le signalions au début, beaucoup de conduites ségrégationnistes ont été relevées à Guéladio. Mais l'on ne peut au sens propre parler de conflits ouverts. Il s'agit plutôt d'un antagonisme larvé et sournois. Les anciens esclaves et les artisans subissent un mépris que l'on pourrait qualifier de pudique et sobre, même si nous avons constaté que certains nobles ne se cachent pas pour rappeler les origines serviles d'un dépendant, du moment que cela ne se fait pas avec violence.

Quant aux « allochtones » de Zongo, majoritairement d'ethnie hausa, ils ne rencontrent pas à première vue de réelles difficultés de cohabitation avec les natifs. Cependant, en poussant plus loin l'observation et l'analyse, l'on se rend compte qu'ils vivent une « marginalisation sympathique ». Rarement ou jamais, ils ne sont portés à la tête des organisations paysannes ou des structures politiques¹³. L'exercice des activités commerciales leur laisserait-elle peu de temps ? C'est une hypothèse que l'on pourrait avancer si on en juge au peu de cas que les intéressés font de cette situation et à leur grand attachement à ces occupations. Il s'agirait alors d'une auto-marginalisation, autant que d'une marginalisation venant des autochtones, d'autant plus que même après trente ans d'installation dans le village, l'écrasante majorité des « étrangers » continue à payer l'impôt de capitation dans leurs villages d'origine. Il n'y aurait alors vraisemblablement pas de désir « d'autochtonisation » des « *ce kanda*¹⁴ ».

Mêlées politiques dans l'arène locale :

Au moment de la première phase de l'enquête individuelle, qui s'est déroulée durant le mois de carême et pendant la période de récoltes, les activités politiques étaient en veilleuse. Ce sont les enquêtes complémentaires qui ont relevé quelques antagonismes dus principalement à des agressions verbales motivées par l'atmosphère de pré-campagne électorale.

« Un cas de conflit nous a été signalé à Kunaari. Il s'agit de I.O. de Tchélol Béfi qui est le suppléant de A.K.B., qui a été menacé par les militants du MNSD pour qu'il quitte le PNDS Taraya et les rejoigne mais ce dernier refusa, d'après le président de la sous-section PNDS Taraya de Gueladio. Et ils l'ont menacé de perdre son poste de gestionnaire du programme Energie II. Les gens du MNSD ont demandé à I.O. de rejoindre le MNSD par la force, comme ils l'auraient d'ailleurs un peu tenté souvent dans le canton. Avant-hier, d'après A.K.B. ils se sont rendus chez lui et l'ont ordonné de les rejoindre ou de quitter son poste même si logiquement les choses ne devraient pas se passer ainsi. D'après le président de la sous-section PNDS de Gueladio, n'eussent été les rapports de parenté qui les lient malgré tout à ces adversaires belliqueux, ils auraient porté l'affaire à la justice. Les postes occupés dans ce cas de figure n'ayant rien de politique, on doit selon certaines personnes savoir dissocier activité professionnelle et activité à caractère politique. On s'engage par amour et par affinité pour un parti politique donné alors que ce n'est pas le cas d'une profession qui fait plutôt vivre ». (dossier enquêtrice)

Divergences liées aux structures créées par les opérateurs de développement

Les enjeux liés à l'intervention des projets et autres opérateurs de développement, y compris étatiques, sont porteurs d'antagonismes divers. Les projets, faut-il le rappeler, drainent des mannes financières qui bouleversent souvent les conduites et les logiques des acteurs. Par rapport à cette question, nous reviendrons sur les jeux des acteurs lors des élections pour les structures du PDLT.

La question foncière

La marchandisation des terres en expansion dans beaucoup de villages nigériens, et notamment ceux qui environnent la capitale Niamey (exemples de Namaro, Kollo, Say, etc.), n'a pas touché le canton de Guéladio. Pourtant, du fait de la pression démographique forte, on assiste à un rétrécissement des surfaces foncières qui, aux dires des habitants, ne couvrent pas leurs besoins. Cette insuffisance des terres est aussi liée à une partie de l'histoire du canton (voir l'étude de cas ci-dessous). Quant aux conflits fonciers enregistrés à Guéladio, ils sont

¹³ Excepté à l'intérieur du bureau local du parti RDP-Jama'a, où ils sont majoritaires avec de hautes responsabilités.

¹⁴ Terme zarma (« leurs pieds les ont amenés ») désignant les allochtones.

relativement pacifiques. Agriculteurs et éleveurs partagent les mêmes schèmes et référents culturels, car appartenant majoritairement à la même ethnie peule. Il est peut-être réducteur de penser que relever de la même ethnie ou du même groupe social a un effet atténuateur dans les confrontations autour du foncier. Mais ici cultivateurs et éleveurs possèdent, à des degrés variés, des troupeaux d'animaux. Les compromis conciliateurs sont fréquents et acceptés sans grande opposition, semble-t-il.

« Des conflits entre agriculteurs et éleveurs surgissent certes mais ne connaissent généralement pas de grande ampleur. Les uns et les autres sont à la fois propriétaires des terres et de cheptel ; on est le plus souvent agriculteur mais aussi éleveur. Donc c'est un atout qui leur permet de transcender certaines difficultés. Les querelles champêtres très vives ne sont pas prononcées ici » (agent forestier)

Il faut souligner que le canton est resté trois à quatre décennies durant amputé d'un espace foncier important : *Sennu deppa*. Pour le comprendre, il est important de se reporter à la chronique qui suit. Elle résume des récits des habitants de Guéladio et les témoignages de fonctionnaires qui ont suivi de près l'affaire. Mais notre équipe n'a pas eu l'occasion de rencontrer l'ensemble des protagonistes.

L'ancestral conflit foncier de *Sennu deppa*

Le problème de *Sennu deppa* a pris ses origines sous le règne de Boureima Guéladio. Celui-ci a noué des liens matrimoniaux avec la famille du chef de Torodi de l'époque dont il est le gendre. A la suite d'une épizootie, le Cheick de Djagoga, proche du chef de canton de Torodi, demanda au chef de canton de Guéladio de disposer de *Sennu deppa*, un terrain à l'époque non exploité, pour s'y installer provisoirement avec son troupeau de bovins. Cette « mise en quarantaine » volontaire et provisoire du Cheick et de son bétail devait permettre à ce dernier de s'éloigner et de sécuriser les autres troupeaux du canton. Ce sont donc les attaches matrimoniales des deux chefs de canton qui vont favoriser l'installation du Cheick de Djagoga sur les terres de *Sennu deppa*. Cependant, ce consentement du chef de Guéladio comportait une clause importante : le Cheick est tenu de ne pas creuser de puits sur les terres qui lui sont prêtées. Car, selon les règles coutumières, largement partagées au Niger, le fonçage d'un puits est un marqueur indéniable de l'appropriation d'un espace donné. Or, ce prêt de terrain sera malgré tout remis en question par le clan du Cheick (l'intéressé, ses disciples et sa descendance) à travers la violation de cette convention centrale. Ce à quoi Boureima Guéladio réagit en envoyant trois esclaves pour détruire le puits en question. Après la mort de celui-ci, les problèmes vont néanmoins ressurgir et même s'exacerber puisque le Cheick va récidiver, d'abord en fonçant un nouveau puits, puis en réclamant l'espace de *Sennu deppa* comme lui appartenant légitimement. Face à cette posture du Cheick les différents successeurs de Boureima Guéladio et aussi ceux du Cheick ont fini par recourir à l'arbitrage des hautes personnalités politiques et judiciaires. Mais ces recours n'ont connu de réel dénouement que l'année dernière seulement, semble-t-il, avec le « franc jeu » affiché par l'actuel chef de canton de Torodi qui a reconnu que cette portion de terre ne faisait nullement partie de son entité administrative.

Par ailleurs, tous les cultivateurs n'ont pas les mêmes droits d'usage de la terre. Ainsi, existe-t-il deux types d'exploitants des terres : la classe d'exploitants propriétaires, et le groupe de dépendants *rimaybe* (anciens esclaves) soumis continuellement à l'emprunt des espaces cultivables pour survivre. Cette exclusion des non *Fulbe* de la propriété foncière que nous avons déjà évoquée ne peut-elle pas à l'avenir constituer un facteur de fracture sociale ? Certains anciens esclaves pensent en effet que les prérogatives du chef de canton sur la cession des terres cultivables représentent à la fois un avantage et un prétexte pour leur empêcher toute forme d'appropriation foncière. Jusqu'ici, les descendants d'esclaves se contentent de cultiver les espaces qui leur sont prêtés par leurs anciens maîtres à qui ils versent une redevance plus ou moins symbolique à la fin des récoltes. Mais jusqu'à quand ?

« Le chef de canton a désigné une personne chargée des affaires foncières et qui est appelée à te désigner l'endroit octroyé par le *Lamido*. Maintenant, si tu as le terrain, et que tu l'exploites en tirant profit, c'est aussi beaucoup d'autres personnes qui en bénéficieront. Le chef en tirera profit ainsi que les autres et la personne bénéficiaire aussi... À la fin des récoltes, tu remets une partie de ton gain au chef de canton. Tu lui dis : « untel voilà la redevance car j'ai tiré profit de ce que tu m'as donné ». Le chef de canton a toujours sa part qu'il s'agisse d'un jardin ou d'un champ qu'il t'a octroyé. Lui se contente de te faire la « *fatiha* » pour te bénir afin que ton jardin produise davantage. Mais ce champ là ne t'appartiendra jamais malheureusement ; tu dois un jour le restituer ». (A. A., cultivateur)

La tendance à l'appropriation foncière privée, à travers la marchandisation de la terre, ne connaît pas encore d'expansion à Guéladio mais le renforcement des capacités économiques des anciens esclaves par le commerce laisse croire que des bouleversements pourraient intervenir. Quelques enquêtés ne nous ont pas caché leur intention de se procurer la terre par l'achat. Ceci pourrait peut-être à terme renverser les rapports de dépendance ou tout au moins les abolir.

Cette exclusion du foncier, les femmes, aussi et surtout, en sont victimes, mais la considérer comme élément conflictuel serait excessif dans la mesure où les intéressées à première vue s'en accommodent.

Interventions des ONG et des projets de développement

Opérateurs de développement et domaines d'intervention

Beaucoup d'ONG et de projets de développement sont intervenus, interviennent encore ou sont sur le point de s'installer dans le canton de Guéladio : ANPIP, AREN, AFSI, Care International, Energie domestique II, GTA/CR, INFAD, PAC (Projet d'Appui aux Communautés), PAEN (Projet d'Appui aux Ecoles du Niger), PAM, PDLT, PROSEF, PNEDD, Projet COGES, Projet Population, Projet Santé II, SOS¹⁵. Les principaux secteurs que ces projets appuient sont l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la micro-finance et l'hydraulique villageoise.

Au moment de l'enquête, les interventions les mieux mises en valeur, parce que sans cesse rappelées et rapportées par nos interlocuteurs, ont été celles réalisées par le PGRN (bien qu'étant en fin d'activités et sur le point d'être remplacé par un nouveau projet : le PAC) et le PDLT. Celui-ci est à peine installé puisqu'il était en phase de programmation au moment de la première phase de l'enquête individuelle. Mais, depuis, une réunion en vue de l'affectation de ressources aux financements des micro-projets villageois a été tenue ainsi que l'organisation d'une formation à l'intention des délégués villageois et cantonaux à la découverte de leurs nouveaux rôles.

Pour faciliter ses interventions dans le canton de Guéladio, le projet PDLT s'est doté d'une architecture pyramidale complexe: à la base, les comités villageois, à l'étage intermédiaire les comités de zone, et à l'étage supérieur les comités cantonaux. Mais, ce travail d'installation des organes ne s'est pas fait sans heurts qui sont néanmoins minimes. C'est ce que nous tenterons d'analyser dans le point ci-après. Enjeux liés à l'intervention des opérateurs de développement et logiques des acteurs

Les interventions des opérateurs de développement, que ceux-ci soient des associations, des ONG ou des projets de développement, suscitent toujours d'importants enjeux dans les arènes locales, qui se manifestent aussi bien en amont, c'est-à-dire au moment de la mise sur pied des différentes structures de gestion, qu'en aval, pendant le fonctionnement quotidien des dites structures quand il s'agit de profiter des retombées. Nous allons ici circonscrire notre analyse au cas du Projet PDLT en présentant en premier lieu, en guise de rappel, les organes qui lui sont liés.

Structures du PDLT

Comme structure supérieure, le comité cantonal intervient comme son nom l'indique à l'échelle du canton. Il est constitué par deux comités zonaux (Gadwandé et Goroubi-N'jaya) avec 5 autres membres représentant les leaders des éleveurs appelés *rugga*. Chaque comité zonal comprend des membres élus par les comités villageois. Ici, nous n'évoquerons pas la mise en place de tous les comités villageois; nous parlerons uniquement des organes ayant concerné le chef-lieu de canton : Wouro Guéladio (Kunaari). La mise en place des organes d'appui du PDLT a donné naissance à une multitude de stratégies des acteurs. L'installation des différents comités (villageois, zonaux et cantonal), durant une première étape, s'est déroulée sans grande difficulté.

¹⁵ La liste est loin d'être exhaustive. Nous nous en sommes tenu aux organisations qui nous ont été citées par nos différents interlocuteurs.

Les populations, et particulièrement certains de ceux qui sont aujourd'hui ses représentants dans les organes du projet, n'avaient pas au départ explicitement perçu les enjeux qui y sont liés.

Chronique d'une série de « démissions stratégiques » :

Les comités villageois : celui de Guéladio, à l'instar de tous les autres du canton, est composé de 10 membres, dont 6 hommes et 4 femmes. Les différents membres sont élus au cours d'assemblées villageoises. Au fur et à mesure de l'installation des structures, beaucoup de personnes ont compris les enjeux dont elles sont porteuses. Ce qui a donné lieu à des jeux complexes de désignations, d'élections, mais surtout de démissions « intéressées ». Nous rapportons ci-dessous un des comptes-rendus qui nous ont été faits par des observateurs ou par les intéressés.

« Je fais partie des dix membres du comité villageois. Il y a entre autres S.O., W.B., B.A., En l'absence de trois d'entre nous à la réunion du comité cantonal, quelques personnes, ayant compris les avantages qu'ils peuvent tirer, ont démissionné du bureau du comité villageois pour adhérer à celui du comité zonal ou cantonal. (...). Comme les gens ont constaté qu'il y a des absents, ils ont démissionné pour s'accaparer les postes du comité supérieur, zonal ou cantonal. (...) Par exemple le président du comité villageois ne peut plus faire partie d'un autre comité, ainsi que le secrétaire général et le trésorier. Ces trois personnes n'ont pas le droit d'être membres d'un autre comité. On doit élire le président parmi les 7 personnes restantes. Les autres villageois peuvent se faire élire au sein du comité cantonal. Le jour du vote, on a demandé 3 personnes, et comme je suis absent on a envoyé M.B. qui nous a représenté. Il a démissionné pour être membre du bureau du comité de jeunes. Il était le trésorier du comité villageois et il a démissionné pour devenir le trésorier du comité de zone. C'est aussi le cas de H.A. l'animateur qui était le secrétaire général du comité villageois ; il a démissionné pour être un membre du comité cantonal. Son poste est encore vacant et je ne sais pas celui qui l'a remplacé. Ce qui fait que le chef de canton a dit de voir le délégué pour qu'on puisse refaire le bureau. Moi, j'ai plutôt suggéré que, puisque le bureau a été mis en place, qu'on les laisse faire leurs tâches jusqu'à l'expiration de leur mandat. On peut les changer, s'ils n'arrivent pas à accomplir leur devoir. Le président du comité cantonal a droit à ce poste, parce qu'il représente les « Rugga ». (...) J'ai constaté un seul problème, lorsque les gens ont démissionné le président devait réunir tout le monde pour procéder au remplacement des démissionnaires et cela n'a pas été fait. C'est anormal et inacceptable. A la prochaine réunion, je vais demander au président la situation des postes vacants et s'il a mis des gens à ces postes, je lui dirai que c'est anormal. C'est démocratiquement qu'on doit élire les autres membres du bureau. » (AD, membre du comité villageois)

Ce jeu de démissions graduelles s'est aussi opéré des comités zonaux vers le comité cantonal, toutefois dans une proportion moindre que celle constatée au premier niveau, c'est-à-dire du comité villageois vers le comité cantonal.

Les comités zonaux : six membres, appelés délégués de zone, forment chaque comité zonal. Chaque comité zonal doit obligatoirement comporter en son sein un adulte, un jeune et une femme. Ces critères d'âge et de sexe remplis, les autres membres sont indistinctement choisis sans autres conditions.

Le comité cantonal : le comité cantonal de Guéladio comprend 17 personnes, dont 8 femmes. Il est dirigé par l'un des 5 *rugga* qui est en même temps le président des éleveurs du canton. Sa désignation aurait été irrégulière. Homme de confiance et proche parent du chef de canton, le président du comité cantonal devrait sa place d'abord à ce rang que lui confère la cour, et ensuite à un désistement à son profit de deux autres candidats, appartenant chacun à un comité zonal et qui n'ont pas pu s'entendre. Ce proche du chef de canton serait intervenu pour jouer aux facilitateurs et dénouer la crise lors du scrutin. Mais les protagonistes, « louant » son dynamisme,

l'auraient désigné de facto comme président du comité cantonal. Mais cette idée ne fait pas l'unanimité, même si une version claire ne nous pas été fournie. Voici comment l'intéressé raconte le déroulement des votes :

« (...) Les gens se sont retirés dans une salle pour discuter de la procédure : est-ce une désignation ou un vote qu'il faut faire, ou bien c'est par consensus ? 3 se sont manifestés lorsqu'on a demandé à ceux qui sont intéressés de lever la main. Il y a une femme, un homme et quelqu'un de Tchiantchanga Fulbé. Je n'ai pas levé ma main. Je les ai trouvés dans la salle. Ils ne parvenaient pas à s'entendre car les gens disaient que Tchiantchanga est très éloigné et que par ailleurs le président du Comité Cantonal ne doit pas être en brousse. (...) Par la suite, les gens de Tchiantchanga ont demandé à ce que le poste de trésorier leur revienne si le Président et le secrétaire sont d'ici. J'avais trouvé le débat houleux. Je leur avais demandé d'essayer de s'entendre. Tous les 3 ont dit qu'ils me préfèrent. Les gens de Tchiantchanga sont d'accord pour que je devienne le président. Ce que j'ai accepté puisqu'à l'unanimité ils m'ont désigné. La femme également fut de cet avis, surtout qu'elle est une tante. Quant au second homme, il est de Kunaari et représente en quelque sorte un petit frère. Voilà comment ça c'est déroulé. Il n'y a finalement pas eu de vote. Tous se sont retirés pour moi ».

L'élection des membres du comité cantonal s'est aussi faite sur fond de « manipulation », à en croire certains de nos interlocuteurs. Certaines personnes reconnues influentes et pouvant remporter sans difficulté ce type de scrutin auraient été subtilement écartées par des concurrents. Ceux-ci auraient répandu l'idée que les personnes appartenant à des structures d'autres projets, comme le PGRN, ne devraient pas figurer dans le comité cantonal, alors même que ce projet a officiellement cessé ses activités.

- « Je suis membre du projet PGRN je n'ai pas adhéré au Comité Cantonal. Cependant certains membres du PGRN sont également au Comité. En tant que délégué, je ne me suis pas présenté. Une personne membre d'un autre comité ne devrait pas se représenter pour le bureau d'un autre comité (...).
- Si je comprends, les membres désignés au niveau des comités du PDLT, ils ne doivent pas être membre d'autres structures ?
- Au début c'est ce qu'ils ont dit mais, ils n'ont pas respecté cette clause puisque certains membres d'autres structures se sont par la suite retrouvés dans les comités du PDLT. » (M. S.)

Perception des interventions des projets et ONG par les acteurs locaux

Les controverses au sujet des interventions des ONGs et projets de développement sont nombreuses¹⁶. Pour beaucoup d'interviewés, ces actions sont rentables pour les populations. Pour d'autres, ils ne sont ni plus ni moins que des « vendeurs d'illusions ». Enfin, d'autres sont quasi-indifférents aux interventions de ces partenaires parce qu'il est selon eux difficile d'évaluer leur réel impact.

Les interventions des projets seraient bénéfiques

Ceux qui apprécient positivement les interventions des projets et des ONG sont relativement les plus nombreux. Pour le cas de Guéladio, les projets les plus cités sont le PGRN et les programmes de micro-crédits du projet « Population ». Par exemple, l'octroi par le PGRN aux populations d'outils favorisant la production maraîchère (comme les moto-pompes, les

¹⁶ L'impression dominante que nous avons eue durant les enquêtes est que les acteurs locaux ne font nullement la différence entre projet et ONG. Quel que soit l'intervenant extérieur, s'il n'est pas étatique, il est assimilé à un projet de développement.

grillages, etc.) et les opérations de fonçage des puits ont été des actions très appréciées et les demandes en sont toujours renouvelées.

« Nous ne dirons pas que les projets ne sont pas utiles car sans les projets certains n'auront jamais de bœufs car ils n'ont pas d'argent pour acheter et personne ne les aidera. Depuis l'avènement du projet AFSI, beaucoup ont vu leur pauvreté s'atténuer ou même disparaître. Ce sont ceux qui ne sont pas patients qui ne bénéficient pas des avantages du projet. Si tu as la volonté de travailler le projet ne peut que t'aider. Personnellement j'ai un « *Niya da kokari*¹⁷ » et ceci grâce au projet. J'ai donné 8.000 FCFA d'avance pour qu'on puisse me l'acheter à 80.000 FCFA. Sans le projet je ne serai pas capable d'acheter un tel matériel coûtant ce montant. Chaque année je fais la culture d'oignon, de tomate et je gagne bien. J'ai aussi un ami qui possède une charrette attelée. Il cultive son champ avec et ceci grâce au projet. Un autre a bénéficié d'une motopompe de marque Honda. Il l'a acquise grâce à un projet. Ceux qui ne voient pas l'utilité d'un projet, ils ne sont pas au bord de l'eau. Nous qui y sommes nous tirons d'énormes avantages ». (B.A., Barkewa)

Les projets seraient des « vendeurs d'illusions »

Pour d'autres personnes, les agents de développement ne sont que des diseurs de bonnes paroles, des « vendeurs d'illusions ». Ces personnes, généralement plus avisées (parce que instruites ou ayant côtoyé les sphères de décisions locales) que la moyenne des acteurs locaux, fondent leurs jugements à partir des budgets colossaux qui sont annoncés au démarrage des activités. La disproportion entre *inputs* et *outputs* est selon certaines personnes si flagrante qu'il est quasiment indécent de parler de performances.

« Les projets sont des beaux parleurs. Ils ne font rien aux populations en réalité. Ce n'est pas qu'ils ne sont pas utiles. Il y a un projet, le PGRN, qui était resté ici mais qui a mis un terme à ses activités. Seulement il avait beaucoup d'intentions qu'il n'a pas concrétisées. (...). De tout ce qu'ils promettent, ils réalisent peu. Donc ils sont beaucoup plus de beaux parleurs que de bons réalisateurs. Ou bien, souvent, ils ne font pas les réalisations comme ils ont promis de les faire. Au début de leurs interventions, ils nous demandent de faire une liste de nos besoins et nous le faisons. Au lieu de jouer franc jeu, ils promettent de faire ceci et cela ; et pourtant ils ne les font pas complètement. Le programme établi au départ n'est presque jamais strictement respecté. Franchement entre leurs bonnes intentions de départ et leurs réalisations à l'arrivée, il y a un grand fossé ». (un chef *rugga*)

Les projets : « on ne sait vraiment pas ce qu'ils font concrètement »

A côté de ces jugements tantôt positifs et tantôt négatifs, certains acteurs ont une attitude neutre ou plutôt ambiguë. Ils ne comprennent pas véritablement ce que font les projets. Pour ceux-là, la quotidienneté des villageois est toujours restée la même malgré les multiples passages souvent tapageurs des opérateurs de développement dans le village. Aux hommes les travaux champêtres et maraîchers pénibles ; aux femmes les tâches ménagères toujours réalisées avec des moyens rudimentaires et un coût relativement élevé d'énergie physique investie.

« Que font ces projets ? On ne voit pas vraiment. Ce sont vos collègues, n'est-ce pas ? Ces commis qui passent toujours ici dans des grosses voitures nous réunissent et nous posent des questions à longueur de journée. Après, ils repartent. Et toi tu attends indéfiniment qu'ils changent quelque chose dans ta vie. Tu continueras à boire l'eau du puits ou difficilement tu auras celle du forage. Tu te réveilleras souvent sans savoir ce que tes enfants et toi allez manger dans la journée. Soyons francs, on nous dit sans cesse que les projets combattent la pauvreté, mais **nous sommes toujours aussi pauvres**. Les projets, ce sont ceux qui ont été à l'école qui les conçoivent et ce sont encore eux qui en profitent. Nous autres pauvres gens constituons pour eux juste des paravents. L'argent des Blancs vient au nom des pauvres mais profite surtout à ceux qui en ont moins besoin » (A.H, paysan maraîcher)

¹⁷ Il s'agit d'une catégorie de moto-pompes, relativement peu coûteuses, vulgarisées à grande échelle dans le pays.

L'approche genre en milieu rural

Les disparités entre hommes et femmes ont généralement conduit les opérateurs de développement à consentir davantage d'efforts en faveur de ces dernières. La promotion des femmes par une injection croissante de moyens financiers dans des activités génératrices de revenus est une stratégie qui progresse graduellement, souvent à la demande des intéressées ou de leurs « porte-parole » résidant dans les grands centres urbains. Si cette démarche est systématique et ne semble souffrir d'une quelconque ambiguïté chez les « développeurs », ce n'est pas tout à fait le cas pour les autres structures, notamment politiques et associatives. Après avoir établi une classification des femmes « leaders »¹⁸, nous allons parler de l'approche genre des projets d'une part, et celle des partis politiques et associations d'autre part. En dernière analyse, nous allons aussi interroger cette problématique avec l'aide de « développés » des deux sexes.

Typologisation des femmes « leaders »

A partir des discours recueillis, on distingue cinq à six types de femmes « leaders ». Globalement, c'est leur position socio-matrimoniale qui leur confère ce statut de leader. On constate un phénomène d'appartenance multiple aux associations paysannes villageoises et autres organisations socio-politiques, qui concerne aussi bien les hommes que les femmes, et représente un véritable vecteur d'ascension sociale. Celle-ci traduit par une forte intégration et une implication significative dans la vie locale. (cf. quelques biographies de femmes en annexe).

Les femmes divorcées ou veuves

L'absence de tutelle maritale est souvent avancée comme un facteur de promotion des femmes en milieu rural. Dispensées de contraintes conjugales, ces femmes ont beaucoup plus de possibilités de suivre les rythmes des opérateurs de développement, des partis politiques ou des groupements associatifs, qui requièrent souvent des déplacements vers d'autres pôles ruraux ou même urbains.

Les femmes ayant des maris « compréhensifs »

La « compréhension » des époux est très importante pour que les femmes puissent entreprendre des activités privées comme publiques généralement coûteuses en temps. Cette « démocratie conjugale » accorde aux femmes le temps nécessaire pour les déplacements et les réunions.

Les femmes dites de couche servile

Que celles-ci soient mariées ou « libres », les femmes *rimaybe* ou *gargasabe* ne sont pas généralement soumises aux mêmes contraintes que les femmes « nobles ». Certaines, mariées, travaillent dans certains cas aux côtés de leurs époux dans les structures locales. La disponibilité inconditionnelle supposée des personnes serviles est certainement pour quelque chose dans leur participation très engagée dans de nombreuses organisations villageoises (structures politiques, associatives, etc.)

¹⁸ Nous entendons par « femmes leaders » les femmes qui participent généralement aux instances des différentes structures locales, que celles-ci soient politiques, économiques, associatives ou autres. On peut aussi plus simplement les considérer comme des personnes ayant une certaine *influence* dans les sphères sociales du village. L'expression « femmes leaders » équivaldrait à « femmes influentes ».

Les anciennes militantes

Les femmes ayant accumulé « le capital du militantisme ancien » sont toujours très sollicitées pour faire partie des structures des partis politiques, des associations, des comités de gestion et autres structures. C'est ainsi que les femmes ayant joué un rôle dans les mouvements de jeunesse du parti unique (RDA), dans les *samaria* (sous le régime d'exception), ou dans l'Association des Femmes du Niger (AFN) ne « chôment » quasiment pas dans l'espace public local. Les responsabilités antérieurement assumées dans ces cadres constituent des sortes de « passeport *ad vitam* » d'admission aux organisations villageoises. D'ailleurs, ces femmes, membres des organisations d'antan, transmettent le « virus du leadership » à leur progéniture féminine, selon nos observations. Les filles de « femmes leaders » sont généralement les seules « novices » qui accèdent à certains postes de responsabilité sans difficulté, souvent sur recommandation expresse des mères qui envisagent de prendre la « retraite ».

Les « femmes de la cour »

Ce sont des femmes qui sont proches de la chefferie. Elles ont une image publique acquise à travers le prestige du trône. Elles sont selon les cas désignées « unanimement » ou « imposées » dans certaines structures politico-associatives. L'imposition des femmes de la cour dans les bureaux des organisations villageoises n'est pas étrangère à la volonté, souvent forte, des chefs coutumiers de contrôler de façon directe ou indirecte des espaces où leur participation est institutionnellement prohibée.

Les ex-citadines

Les femmes qui ont un moment séjourné en milieu urbain ont une certaine image publique. Elles se voient conférer une position sociale plus solide. Considérées comme plus « éclairées » et plus « émancipées » que celles qui sont toujours restées au village, une certaine confiance leur est accordée. Il faut ici souligner que ce ne sont pas toutes les ex-citadines qui se voient conférer un statut valorisant une fois de retour au village. Il faut avoir « fait l'œil »¹⁹ pour le mériter.

A côté de ces catégorisations, qui ne sont pas figées, et peuvent se cumuler, on trouve d'autres types de femmes. D'une part, le statut social du mari est dans certains cas très important dans l'ascension de la femme. D'autre part, la capacité de redistribution élève la femme à un rang social élevé (voir le cas de Hadiza Goni en annexe)

« ... parce qu'elle est très sociable et est dotée de savoir-vivre. Elle sait réunir les femmes comme les hommes pour nous acheter de la cola et pour causer. Et, si tu sais bien, le savoir-parler et le savoir-vivre en société sont des choses capitales pour être présidente. Voilà le pourquoi de son élection à la présidence... (...). Je dirais d'elle qu'elle est très sociable, très accueillante et très serviable. Elle partage avec les gens tout ce que son enfant lui envoie de Paris en plus de ce qu'elle-même rapporte de Niamey. A chaque retour de Niamey, tout le monde, homme comme femme, se retrouve ici après le crépuscule ». (H. Guro, présidente adjointe du bureau des femmes du MNSD)

L'approche genre selon les projets

L'« approche genre » des opérateurs de développement veut combattre la féminisation croissante de la pauvreté. On pense au village que les projets « aiment » (sic) beaucoup les

¹⁹ « Faire l'œil » est une expression couramment employée dans les langues nationales et qui signifie « être ouvert d'esprit » ou « émancipé » (avoir l'œil ouvert).

femmes et qu'ils sont la source de leur promotion. L'implication des femmes dans la gestion des affaires apparaît aujourd'hui comme la panacée à la mal-gouvernance - au village mais aussi à l'échelon national - qui fut surtout l'œuvre des hommes. Ceux-ci se sont peu souciés ou accommodés d'une éthique de bonne gestion. Il leur est beaucoup reproché d'avoir très mal utilisé les micro-crédits et autres aides qui leur ont été alloués, pour des fins qui n'ont souvent aucun rapport avec les objectifs d'autopromotion de départ. Ce réquisitoire, c'est d'abord certains d'entre eux qui le posent. Ainsi, ils n'hésitent pas à rappeler l'absence de sérieux dont ils ont fait montre pendant ces périodes assimilées à des moments de « relative prospérité ». La reproduction, quasiment à l'identique, de certaines pratiques urbaines par certains acteurs locaux, ne doit pas non plus être négligé à en croire certains propos.

« (...) **Ce sont les hommes qui dilapident l'argent des projets.** (...) Si on accorde de l'argent aux hommes ils bouffent le tout sans faire de réalisations ou bien respecter ce pour quoi l'argent leur a été octroyé. **Tous les projets qui disparaissent que ce soit dans les villes ou dans les campagnes, ce sont les hommes qui en sont la cause.** Un homme qui est à pied auparavant et qui se retrouve au bout d'une année en voiture coûtant plusieurs millions alors que son salaire ne lui permet pas de s'offrir un tel joyau ; voyez-vous ces comportements. Donc, de la ville l'idée s'est répandue jusqu'au village où tu peux « bouffer » l'argent du projet sans qu'il t'arrive quoi que ce soit. Tu ne seras nullement inquiété. Par contre, la femme ne prend pas l'argent pour amener en dehors de chez elle. Elle ne donne pas l'argent à une autre femme. Même si elle le détourne, c'est au seul profit de son foyer : son mari, ses enfants. Voilà pourquoi les projets ont une préférence pour les femmes ». (un chef de village)

En outre, du fait des détournements, la situation de la femme au foyer se trouve davantage précarisée lorsque les hommes contractent de nouveaux mariages.

« Bien sûr. Les femmes ne donnent pas l'argent à d'autres hommes, hors du foyer. **Ces derniers, dès qu'ils obtiennent un crédit, ils le dilapident et vont en exode ou se remariant avec.** Si la femme n'arrive pas à rembourser un crédit qui lui a été octroyé, dis-toi qu'elle a acheté de la nourriture pour sa famille à la suite d'une mauvaise récolte ». (président d'un comité zonal)

Le piédestal sur lequel les projets placent les femmes aujourd'hui contribue vraisemblablement à les réhabiliter. Certains rôles comme ceux de « l'éternelle seconde » seraient-ils en train de s'estomper progressivement, à défaut de disparaître définitivement ? C'est une question pertinente, même si des réponses immédiates sont difficiles à apporter. Quoi qu'il en soit, les projets et ONG qui interviennent dans les centres ruraux, au nom des principes de la parité entre les genres, obligent un accès sinon équitable au moins important des femmes aux structures mises en place par certains programmes de développement.

« **Ils ont été bien clairs qu'ils n'accepteront pas l'absence de femmes dans les comités.** Nous devons élire 7 personnes. (...). 7 personnes par village dont 4 femmes et 3 hommes. A défaut, il faut mettre 3 femmes et 4 hommes sinon ils ne nous accorderont même pas de prêt. Nous étions d'accord. Et nous sommes 3 à assister à la réunion du comité cantonal en tant que délégués. (...). Ce sont les projets qui ont constaté qu'avec des hommes responsables du bureau les objectifs du projet ne sont pas atteints. En outre ils ont remarqué que les femmes souffrent plus que les hommes car ces derniers leur abandonnent la charge familiale. Ou si on leur confie l'argent, ils le gaspillent dehors à l'insu de leurs femme et de leurs enfants. Aussi, comme on sait qu'une femme ramène à la maison tout ce qu'elle gagne, l'accent est mis sur les femmes. C'est une façon d'aider les enfants à travers leurs mamans. » (H P, matrone du CSI de Kunaari et membre d'un groupement féminin)

Une autre raison avancée pour expliquer la mauvaise gestion des ressources injectées par les projets est la complexité et les contraintes des relations sociales. Une philosophie « compréhensive » est mise en œuvre par les hommes au détriment du bailleur de fonds auquel

est présentée une réalité toute autre des activités entreprises et des orientations qu'on en donne. L'honneur du groupe ou du village prime alors sur toute autre considération.

« Si je suis par exemple le trésorier d'une structure de projet et que ce projet arrive à son terme alors qu'un de mes amis a pris un crédit, je serai très gêné de lui réclamer cet argent. Et souvent, à cause de nos relations amicales, il ne se décidera pas de lui-même à me rendre l'argent. Ainsi de suite et tous les créanciers refuseront de rembourser et les autres membres auront honte de réclamer l'argent. Le projet ne saura jamais la vérité. C'est comme ça que l'argent disparaît, tandis que les choses se passent autrement chez les femmes. Elles ne se gênent pas de réclamer les crédits contractés. Une femme n'hésite pas à obliger y compris sa fille à rembourser une dette qu'elle a contractée ». (A. A)

Comme nous le soulignons précédemment, les femmes se retrouvant à la tête de certaines organisations villageoises sont celles qui par le passé ont fait preuve de leur dynamisme dans d'autres contextes socio-associatifs. Les opérateurs de développement et autres intervenants (intérieurs ou extérieurs) s'appuient généralement sur les leaders des structures antérieures, et, malgré les professions de bonne foi tendant à promouvoir toutes les couches féminines sans exclusive, ne recourent pas spontanément aux néophytes. C'est ainsi que, bien souvent, on constate du côté des femmes aussi que certaines personnes cumulent plusieurs responsabilités à la fois alors que d'autres n'en ont aucune.

Au delà de ces apparences, toutefois, et à y voir de plus près, la collaboration des femmes dans les structures locales se fait au niveau des postes peu stratégiques. Elles sont systématiquement désignées ou élues d'abord comme chargées des questions féminines. Tout laisse penser que ce sont des postes qui sont créés pour mettre à l'écart les femmes des champs décisionnels. Les rares fois où elles accèdent à des postes importants, c'est surtout pour seconder les hommes en devenant leurs adjointes. Il n'y a que dans les structures (à l'initiative de projets) où l'occupation d'un poste de responsabilité par une femme est imposée de l'extérieur que les femmes accèdent au poste de trésorière. Mais on assiste aussi, souvent, à de l'auto-exclusion. Dans ce cas, les femmes cèdent alors volontairement leurs places aux hommes en refusant de se présenter aux postes-clés des structures mixtes.

L'approche genre selon les partis et les associations

Les femmes dans les structures politiques

La participation des femmes aux activités politiques est variable. Selon les échelles d'importance, les femmes font l'objet d'une grande sollicitude ou d'une complète indifférence. Ainsi, la nomination au bureau local d'un parti politique, la participation aux meetings et aux accueils des leaders nationaux ou régionaux, la désignation comme candidat aux élections nationales sont des enjeux très différents. Alors que les femmes « font le bonheur » des partis politiques à travers leur forte mobilisation lors des échéances électorales et leur rôle dans l'animation des campagnes, on assiste en fait à leur instrumentalisation. Elles représentent dans un premier temps tout le capital folkloriste des partis politiques. A elles revient la charge d'égayer les foules et surtout les leaders venant des grands centres urbains. Mais après la cacophonie, le grand mutisme, pourrait-on dire ! En effet, en dehors de leurs prestations folkloristes, la tribune ne leur est généralement pas accessible : soit parce qu'on ne pense même pas à les y hisser, soit parce qu'elles-mêmes ne font pas l'effort d'y accéder. En présence des hommes et lors des discours et autres interventions verbales de ceux-ci, les femmes font preuve d'effacement presque systématique. Elles ne demandent pratiquement pas la parole ; aussi les y

invite t-on peu, surtout en l'absence des acteurs extérieurs (animateurs d'ONG ou de projets). Les femmes sont aussi les premières qui emplissent les bureaux de vote lors des scrutins. En somme, les femmes sont invisibles et effacées là où les intérêts sont considérables, et par contre elles sont exhibées quand les partis veulent faire montre de leurs capacités de mobilisation.

« Les hommes sont plus nombreux lors des réunions que les femmes. Et partout ils sont plus présents que les femmes. Si tu vois ces dernières, nombreuses, dans l'assistance dis- toi que c'est lors des votes ». (jeunes militants)

Il s'agit très souvent d'une sorte de « consentement de la victime », en ce que les femmes sont de façon globale encore passives, quand il s'agit d'occuper des postes de responsabilité dans les structures des partis ou de figurer sur les listes de candidats lors des élections. Par exemple, lors des élections locales avortées de 1999, aucune candidature féminine ne s'est manifestée, comme aucune n'a été encouragée. Il a fallu cette fois-ci, semble t-il, que la commission électorale régionale, en prélude aux élections locales de 2004, fasse un rappel à l'ordre aux structures politiques en compétition dans le canton (voir le sous-chapitre sur les activités des partis politiques).

- « D'ici peu, on va élire des conseillers, quelle est la position des femmes ?
- S'il y a des candidats, nous allons les soutenir, parce que Gueladio est une petite commune donc nous ne pouvons pas être candidates. S'il y a des hommes qui veulent, nous allons les soutenir. » (extraits d'entretien avec une militante de parti politique)

Dans les bureaux locaux des partis politiques, elles sont sous-représentées. Une petite poignée parmi un essaim d'hommes. Lors des meetings et pour l'accueil des dirigeants régionaux ou nationaux, elles sont au contraire en surnombre. Leur mobilisation dans ces circonstances est toujours considérée comme impressionnante et déterminante dans les stratégies de déstabilisation des adversaires. Quoi qu'il en soit, les intéressées s'en accommodent du fait qu'elles représentent toujours un thème favori des campagnes des partis politiques, où leur promotion et l'amélioration de leurs conditions de vie passent pour être prioritaires.

« Les partis politiques ne manquent aucune occasion pour parler de nous. Ils savent que nous souffrons beaucoup dans nos vies quotidiennes et, dans leurs discours, ils cherchent beaucoup à nous privilégier. On ne peut pas dire que nous n'existons pas vraiment ». (H.G., membre d'une structure de tontine)

Outil de propagande et de marketing, les femmes prêtent le flanc à ces jeux politiques qui ne leur accordent que peu de place. Ainsi, le pagne aux couleurs du parti, qui ne représente au fond qu'un simple support de campagne, est perçu par la plupart des femmes comme une récompense de leurs efforts. Par ailleurs, « l'honneur » de s'occuper des corvées liées aux activités politiques leur revient aussi presque entièrement.

« S'il y a meeting, elles préparent à manger et donnent à boire. Elles font tout le travail qui revient aux femmes. Elles balayent également l'endroit où doit se tenir la réunion ». (jeunes militants)

Sur un tout autre plan, le militantisme des femmes est selon certains interlocuteurs plus fort, plus sincère et surtout fidèle, même si de façon générale elles ont moins de temps que les hommes à consacrer aux activités extra- ménagères.

- « Si on te demande d'accorder ta confiance aux militantes et aux militants auxquels crois-tu ?
- Je crois plus aux femmes. Un homme peut faire la campagne avec toi, faire tout, mais le jour du vote il peut faire volte-face et ne pas voter pour toi. Donc généralement ce sont les hommes qui

abusent de la confiance des hommes, pas les femmes. Sinon, une femme dès qu'elle te soutient dis toi que c'est sincère et s'arrange toujours pour que le parti dans lequel elle milite s'agrandisse. »

Les hommes ne manquent pas, comme on l'a vu, de tirer profit de façon utilitariste de cet engagement dévoué des femmes aux structures qui les associent: elles ne sont associées qu'à l'approche des élections. Elles sont par contre loin d'être utiles pour ce qui est de l'élection d'un responsable coutumier. Les candidats à la chefferie traditionnelle concentrent leurs stratégies électoralistes sur les hommes, car pour la chefferie de village, seuls les chefs de famille, en très grande majorité des hommes, ont voix au chapitre. S'agissant de la chefferie de canton, les chefs de village sont les seuls votants.

Cependant, l'approche des problèmes sociaux par le genre investit aujourd'hui toutes les sphères de la vie sociale. Ainsi, de plus en plus et tant bien que mal, les leaders nationaux des partis politiques sont en train d'exiger une présence des femmes, ne serait-ce que symbolique, à l'intérieur des bureaux locaux des partis politiques.

« Dernièrement, lors de leur réunion ils ont dit que sur 10 hommes qu'il y ait une femme. C'est le MNSD. Lors de leur réunion il n'y a pas beaucoup de femmes. Aussi on a intérêt à mettre des femmes, sinon toute élection où une femme ne figure pas sur 10 élus, toute demande sera rejetée d'office ». (une militante du MNSD)

Néanmoins, cette préoccupation n'est pas encore partagée par tous les acteurs locaux, en particulier loin du chef-lieu de canton.

« Après s'être concertés, les militants du MNSD de Kunaari se sont accordés pour permettre aux femmes d'être élues à des postes et sur la liste des candidatures aux locales. Mais dans les villages, les militants avaient refusé de choisir des femmes. C'est donc seulement à l'intérieur du chef-lieu de canton que quelques femmes ont été désignées. Il y eut un cas où les militants ont dû demander à un homme de céder sa place à son épouse. Ce qui fut fait non sans mal ». (dossier enquêtrice).

Les femmes dans les structures associatives

Si le problème de représentativité des femmes ne se pose pas dans les structures associatives féminines, dans les associations mixtes, par contre, la situation observée au sein des formations politiques y est reproduite à l'identique. La similitude des attitudes est si forte qu'il nous semble inopportun de la décrire à nouveau. Certains programmes de développement qui étaient au départ conçus pour bénéficier à toutes les composantes de la société, masculine et féminine, auraient fini par être confisqués par les hommes

« Au départ, il était prévu d'accorder des crédits à tous les gens du village qu'ils soient hommes ou femmes. Mais une fois que l'argent est venu, les hommes ont tout pris et aucune femme n'a bénéficié de ce crédit. Ce sont seulement les hommes qui se sont partagé l'argent et lorsque les agents sont venus, ils ont demandé à rencontrer les femmes parce qu'ils n'ont vu que des hommes à l'assemblée le jour de leur arrivée. Les hommes ont dit que les femmes ne veulent pas adhérer, c'est ainsi que j'ai été leur dire que c'est faux, que les hommes ont préféré se partager l'argent au lieu d'associer les femmes. Quant aux agents du projet, ils ont encore rappelé que cet argent était destiné aux hommes et aux femmes. Le PGRN a accordé des crédits uniquement aux hommes. C'est ainsi qu'ils (agents) ont remis l'argent aux gens du village pour le partager. » (une ancienne présidente de groupement féminin)

« Donc les gens sont obligés d'accepter que les femmes soient de plus en plus dans une structure bien donnée. On nous a toujours dit que c'est la politique des bailleurs de fonds : l'intégration des femmes. Il faut que la femme aussi ait sa place dans la société. C'est que la femme saura élever ses enfants et les assurer. Elle peut les aider à se développer. Le problème des hommes, ce qu'ils ont déjà eu des subventions et ils n'ont pas été sérieux ». (un animateur)

Les animateurs sur le terrain auraient, selon certaines femmes, peu fait qui permette aux femmes d'être réellement représentées dans les organisations villageoises. Elles se présentent aujourd'hui en quelque sorte en substituts des hommes imposés à la société par une prescription venant d'ailleurs.

L'approche genre vue par les acteurs sociaux

Du « genre institutionnel » au « genre social »

Du « genre institutionnellement construit » au « genre socialement construit », le fossé reste grand. On peut même se demander s'il ne va pas s'élargir et s'approfondir avec les idéologies intégristes en pleine expansion dans l'ensemble du pays. Certains propos le laissent présager, malgré la bienveillante philosophie de certains collaborateurs des opérateurs de développement.

« Tu sais il y a maintenant deux faits contradictoires qu'on observe au niveau de la société : les projets exigent qu'on responsabilise les femmes dans les structures des comités tandis que les intégristes prétendent que la place de la femme n'est pas dans la place publique ; cela constitue un problème ». (président cantonal)

L'exemple de l'accès à la propriété foncière est révélateur de ce déni de promotion des femmes dans le milieu étudié. L'acquisition des terres par les femmes ainsi que par certains dépendants (*rimaybe*) (cf. supra) est toujours assez problématique. La femme dans cette région accède très rarement à la terre. La voie de l'héritage foncier lui est pratiquement bloquée. Les femmes, malgré les préceptes islamiques qui préconisent la cession d'un tiers de l'héritage pour elles, du fait de la force des coutumes peules de la région, sont lésées. Une femme n'hérite le champ de son père que quand elle n'a pas de frère. Et, même dans ce cas, elle finit toujours par ne plus en jouir dans la mesure où son mari ou un autre homme proche d'elle (un fils, un cousin...) vont se l'approprier en arguant du fait que les femmes ne doivent pas travailler la terre. Elles jouissent de manière générale d'une appropriation foncière « par défaut », puisque limitée dans l'espace et le temps. Certaines femmes travaillent cependant sur des lopins de terre (servant surtout à la production maraîchère) que leurs conjoints ont mis à leur disposition mais dont la production est rarement consommée en dehors de la cellule conjugale.

A cette « inaccessibilité » des femmes à la terre, il faut aussi ajouter leur exclusion systématique des sphères du pouvoir coutumier et leur éloignement subtile et insidieux, on l'a dit plus haut, des instances décisionnelles des partis politiques. Les opérateurs de développement, à travers l'approche par le genre aujourd'hui systématique, ne compensent que modestement, et sur un plan surtout institutionnel, il faut le dire, cette marginalisation féminine.

Quel est alors l'impact réel de l'approche genre dans le quotidien des femmes ?

L'octroi de crédits aux femmes et l'implication accrue de celles-ci dans des activités génératrices de revenus induit leur participation dans les dépenses du foyer. Cela sert de plus en plus de prétexte à certains hommes pour se désengager progressivement de leurs devoirs statutaires, favorisant ainsi une fragilisation de la condition des femmes. La participation financière du mari est alors plutôt ponctuelle et consiste le plus souvent à mettre à la disposition de sa famille des vivres (des céréales essentiellement). Alors que les fruits des actions féminines sont prioritairement utilisés pour l'autoconsommation, il n'en est pas de même pour les ressources appartenant aux hommes.

« Il y a des hommes qui refusent d'habiller les femmes à cause de cet argent que nous gagnons à travers les crédits ou les tontines. Il dira à la femme et ses enfants d'aller se débrouiller. Sinon, il se contente généralement de fournir les vivres, le mil ou le maïs. Même l'achat des condiments ne le préoccupe, pas quand il te voit gagner de l'argent » (S.D., une ménagère déscolarisée).

« Si la nourriture est insuffisante dans la maison c'est la femme qui souffre le plus. S'il n'y a pas d'habits c'est à la femme de se débrouiller pour vêtir ses enfants. Il y a des hommes qui ne savent même pas ce qui se passe à l'intérieur de la famille. Les enfants n'ont ni vêtements ni nourriture et dès qu'ils voient leurs camarades avec quelque chose ils accourent chez leurs mères car s'ils se rendent chez leurs pères ils les chassent. Aussi les enfants viennent toujours chez leur mère quand ils ont des problèmes. En outre, si l'enfant est malade, tu demandes à son père de quoi l'amener au dispensaire il te répondra qu'il n'a rien et que tu n'as qu'à débrouiller. Ou bien il te propose avec un certain détachement de vendre la botte de mil pour le soigner. En faisant cela, toi la femme, tu sais que l'enfant soigné n'aura finalement pas de déjeuner. Cette botte de mil que ton conjoint te donne pour la boule et le déjeuner est souvent insuffisante pour couvrir les besoins quotidiens de la famille. Consciente de tout cela, tu n'as d'autre choix que de prendre crédit pour soigner ton enfant car aucune mère n'abandonne son enfant en détresse en se rappelant les 9 mois de grossesse, la journée de l'accouchement, les 2 ans d'allaitement. Ce sont les souffrances de la femme. Les projets mêmes pensent plus à aider les femmes que les hommes qui sont nos conjoints ». (H. P., matrone du CSI de Kunaari et membre d'un groupement féminin)

On semble s'acheminer vers une redéfinition des obligations et des rôles familiaux dans les foyers à travers un amenuisement de l'autorité du mari sur certaines questions familiales. On constate de plus en plus une émergence des femmes au niveau domestique, en termes de charges et de responsabilités. Cette émergence est intimement liée à la place qu'elle occupe dans la sphère publique, notamment associative, où sont encouragées et valorisées ses capacités de production. Or, cette redéfinition des rôles familiaux paraît opportuniste pour les hommes puisqu'elle leur permet de se libérer de certaines tâches coûteuses en ressources financières. Par exemple, l'éducation scolaire est laissée aux soins des femmes. Ce sont elles qui prennent généralement l'initiative d'inscrire les enfants à l'école et d'acheter les fournitures scolaires. Aussi, la participation de certaines femmes aux dépenses du foyer est assez importante.

L'alphabétisation est un autre facteur de promotion de la femme qui est valorisée par les opérateurs de développement mais qui connaît un accompagnement très timide de la part même de ses bénéficiaires. L'affluence des femmes aux cours d'alphabétisation se fait toujours durant les tous premiers mois de leur lancement. Puis les effectifs féminins s'amoindrissent au fur et à mesure que les cours évoluent. Les femmes, généralement, abandonnent les salles des cours avant les vacances pour plusieurs raisons mais dont la plus fréquente est le poids des activités ménagères.

De façon résumée, les nouvelles fonctions que les femmes assument dans la sphère publique et économique n'allègent pas leurs occupations traditionnelles (cuisine, soins aux enfants, corvées quotidiennes d'eau, de ramassage de bois et de pilage). Ces activités se superposent aux tâches domestiques et viennent ainsi dans nombre de cas les compliquer et les alourdir davantage.

Mutations institutionnelles et perspectives des élections locales

En prélude aux futures élections locales, des équipes de sensibilisation, dénommées « caravanes de la décentralisation » ont parcouru villes et villages du pays pour expliquer les tenants et les aboutissants de la décentralisation. Quelles appropriations et lectures les destinataires ont fait de ces messages civiques ? Comment analysent-ils les enjeux de la future gouvernance locale que leur confère une gestion administrative décentralisée ? Quel était le positionnement des partis politiques à la veille de ces élections et quelles étaient leurs actions concrètes sur le terrain ?

Lecture et analyse des enjeux de la décentralisation par les acteurs locaux

Les populations de Guéladio ne font pas exception quant à leur perception du processus de décentralisation: une large frange de la société nigérienne a des difficultés à s'approprier le nouveau modèle de gouvernance²⁰. Les leaders locaux (les responsables politiques, la poignée de fonctionnaires, les membres des structures cantonales érigées par le PDLT, les dirigeants des groupements associatifs, les notabilités) sont le plus souvent les seuls qui appréhendent à peu près les enjeux d'un système décentralisé d'administration.

« Nous avons compris ce que c'est que la communalisation. Seulement **ce sont les sujets qui n'ont pas bien compris**... On a dit que l'impôt ne sera plus versé à Say mais sera géré par notre collectivité. Nous entreprendrons des travaux avec... Si les gens travaillent sérieusement, ils verront l'utilité de la communalisation et son système d'autonomie financière. Nous n'aurons pas besoin de nous adresser à Say puis Tillabéry si nous voulons une classe dont il faudra que le Trésor accepte de nous accorder l'argent nécessaire. Cela fera un an. Tandis qu'avec cette communalisation, tu es en contact permanent avec le maire. De notre point de vue, les sujets auront la tâche allégée et sauront surveiller le maire. Pour d'autres administrés, cette communalisation n'est pas bonne car il n'est pas donné à n'importe qui d'avoir de quoi payer le rehaussement de l'impôt ». (*Joro de Barkéwa*)

« Il a réuni le chef et la population pour nous dire le nouveau processus et ses conséquences. L'impôt sera rehaussé, sinon on ne pourra pas assurer l'autonomie financière de notre collectivité. Et nous avons compris la nécessité de le respecter. Vu que notre impôt annuel ne dépasse pas 8 millions et que nous avons besoin de puits, de bâtiments, des produits pharmaceutiques, l'argent est insuffisant. Le puits coûte 4 millions, la classe 4 millions, les 8 millions sont finis. Que faire pour les produits pharmaceutiques ? » (président du comité cantonal).

« Il y aura l'élection des conseillers qui choisiront le maire. On cherchera un adjoint pour le maire. C'est le maire qui s'occupera des impôts, des taxes de marché..., de l'administration de la commune. Le maire gère les fonds de la commune qui serviront à payer les fonctionnaires, à construire des puits, des écoles, des voies etc. Après j'ai appris que nous allons prendre en charge notre collectivité et payer les salaires comme disent les gens de brousse car je sais que l'impôt ne suffira même pas à payer un seul fonctionnaire ». (membre d'un groupement de commerçants)

« On nous a dit qu'il y aura des services et tout ce que nous gagnerons restera ici. Les populations n'ont plus besoin de se déplacer pour se rendre en ville pour solliciter des prestations qu'elles trouvent sur place ». (le chef de canton)

Les raisons de ces défaillances sont-elles à chercher dans la qualité ou la quantité des moyens de communication mobilisés à cet effet ? Nous ne saurions donner une réponse objective à cette question. Mais la pédagogie utilisée pour sensibiliser la population a été déplorée par

²⁰ Cette incompréhension a déjà été relevée sur les différents sites de l'observatoire de la décentralisation explorés en 2001 et 2002 par le LASDEL.

certains leaders locaux. Ceux-ci avouent que tout leur a été livré sans que des moyens adéquats leur soient garantis pour répercuter ces nouveaux apprentissages sur les autres administrés.

Dans le même temps, les médias nationaux (la radio et la télévision surtout), malgré la proximité de Niamey, n'ont pu pallier cette carence : ils sont peu accessibles parce que peu ou mal captés dans l'ensemble du canton.

Que l'on se situe du côté de ceux qui connaissent la question de la décentralisation ou du côté de ceux qui disent ne rien y comprendre, les enthousiasmes mais aussi les appréhensions sont assez largement partagés. Autant dans l'élite informée certains accueillent avec peu d'enthousiasme cette mutation, autant dans la majorité moins avertie on dénombre des personnes qui ne la repoussent pas.

- « Monsieur le directeur, j'aimerais avoir votre avis sur la décentralisation.
- Ce que je pense réellement de la décentralisation, je peux dire que c'est un couteau à double tranchant, d'un côté c'est une bonne chose de mettre les populations devant leurs responsabilités : leur dire « Cette terre, cette localité vous appartient. Vous allez travailler, avoir des ressources et aider à la construction de votre localité. Ça, il n'y a pas de micmac si ça marche c'est vous, si ça pourrait c'est vous » ; voilà le côté positif que je vois de cette chose là. Mais, maintenant, le revers de la médaille, si tu prends une localité comme Guéladio les gens ne se pressent pas pour le travail, les gens ne sont pas très bien sensibilisés et je crains fort qu'il n'y ait des problèmes de ressources. Ça m'étonnerait fort que Guéladio puisse réaliser de bonnes affaires. La commune de Guéladio, je veux dire avec la décentralisation, c'est que le canton est petit et le canton n'est pas riche, si vous prenez tout Say, les ressources de Say c'est où, c'est la douane de Torodi, ça ferait une bonne affaire pour Torodi, mais Say, ça va, et Guéladio ? Donc, c'est ce que je disais, d'un côté c'est bon, parce que je deviens ce que je veux devenir, je compte sur moi-même et je compte sur ma région. De l'autre côté, si par hasard c'est une région qui n'a pas de ressources, mais c'est la catastrophe. C'est ce que je pense de la décentralisation.
- A votre avis est-ce que le problème du relèvement des impôts dans le cadre de la future décentralisation... est-ce qu'il y aurait des réticences à ce propos ?
- Bon, tout dépend de la sensibilisation, peut-être lorsqu'ils vont comprendre que leurs impôts, là, contribuent effectivement au développement de leur région. Par exemple j'ai payé mon impôt, j'ai vu que la route de Guéladio a été réparée. J'ai payé mon impôt et j'ai vu que le village a eu un dispensaire. J'ai payé mon impôt, mon école a été équipée. Les volontaires ont été payés. Si ça a été doublé ou quadruplé, je ne vois pas de problème, tout dépend de la sensibilisation. Donc pour moi ce n'est pas mauvais ». (un enseignant)

Activités des partis politiques à la veille des élections locales

Les incertitudes sur la tenue ou non des élections ont eu des influences négatives sur l'engouement et les animations politiques au niveau local. A l'intérieur comme dans les environs de la commune rurale de Guéladio, la période de pré-campagne électorale a plutôt été monotone. Les dirigeants des formations politiques, aux échelles régionale et nationale, n'ont pas non plus donné du piquant à la chose notamment en coordonnant les activités locales par leur présence et leurs appuis divers (financiers, logistiques...). Lors de la dernière phase de l'enquête individuelle, une période ayant coïncidé avec la pré-campagne électorale²¹, l'atmosphère générale était tiède. Seuls les militants du MNSD (parti au pouvoir) et ceux du PNSD (parti majoritaire de l'opposition) étaient un peu plus entreprenants et actifs. Ils s'efforçaient d'entretenir une certaine ambiance publique festive sous des hangars érigés en bureaux de campagne et animés par des jeunes du village. Les rares réunions qui se sont tenues l'ont été sous ces hangars de fortune ou à

²¹ A cette période, la décision d'ajourner les élections locales n'avait pas encore été prise officiellement mais les différentes formations politiques, à l'échelle nationale, avaient déjà pris des contacts dans ce sens.

la devanture des domiciles des responsables locaux. Les militants du PNSD Taraya ont tenu leurs réunions devant la Banque céréalière (de l'ex-PGRN), dont le gérant, un transfuge du RDP Jama'a (parti politique de l'opposition), est le Président de la sous-section du parti.

Malgré cette note générale terne pour un événement pourtant crucial de la vie politique nationale et surtout locale, certains leaders locaux assez déterminés (entre autres, le Président de la sous-section MNSD Nassara, le secrétaire à l'information, et un autre membre du bureau local de la commune de Guéladio), eux-mêmes candidats à ces échéances, ont, bien avant le lancement officiel de la campagne électorale, effectué une tournée à l'intérieur du canton à vélo. Ils ont par la suite sillonné le reste du canton²² du mardi 4 au vendredi 7 mai 2004 grâce à un véhicule du MNSD qu'ils avaient instamment réclamé au préalable. Quant aux dirigeants locaux du parti PNDS, ils ont aussi pu visiter quelques villages.

Pour comprendre, l'activisme apparent de ces deux partis sur l'arène locale, il faut se référer aux listes de candidatures qui ont été déposées à la commission électorale comptant pour le canton de Guéladio. En effet, ces partis étaient les seuls ayant présenté des candidats aux élections des conseillers locaux au moment de nos enquêtes. L'un, le MNSD, a présenté 22 personnes dont 11 titulaires et 11 suppléants et le second, le PNDS, a soumis à la commission électorale une liste de 23 candidats, dont 11 titulaires et 11 suppléants et une dernière personne servant en quelque sorte de bouche-trou en cas de désistement et/ou d'invalidation d'une candidature. Nos interlocuteurs ne nous ont pas clairement expliqué ce qui sous-tendait réellement cette démarche. Mais l'invalidation de la première liste de candidatures du MNSD Nassara y est certainement pour quelque chose²³. Sur l'ensemble des candidatures présentées par les deux partis politiques, les femmes étaient presque absentes : le MNSD a présenté 4 femmes contre 3 au PNDS. Et elles ont pour la plupart été désignées aux rangs de suppléantes²⁴. Dans la liste locale du MNSD, aucune candidature féminine n'a d'ailleurs été retenue au début. C'est suite à son rejet par la commission électorale qu'un réajustement, pratiquement forcé, a été fait pour ajouter des candidates. Et, même là, ce sont seulement les femmes issues du chef-lieu de canton qui ont été retenues. Dans les hameaux, la tâche n'a pas été aisée pour mettre des femmes sur la liste des candidats des deux partis.

Les militants de la CDS Rahama, pour leur part, bien qu'ayant localement porté leurs choix sur des personnes susceptibles de les représenter aux élections locales, n'ont pas pu déposer de candidatures par la voie officielle, en raison semble-t-il d'un désintérêt notoire des dirigeants régionaux de Say et dans une certaine mesure des leaders nationaux.

Les autres partis politiques, quant à eux, n'auraient pas résisté aux manœuvres d'engloutissement entreprises par les deux partis réellement implantés à savoir le MNSD et le PNDS. Après la figuration qu'ils faisaient auparavant à partir des effectifs insignifiants de leurs militants, ils ont vraisemblablement disparu pour de bon lors de cette pré-campagne électorale.

²² Seule la zone " Goro banda " n'a pas été visitée en raison de l'impraticabilité de la route.

²³ En effet, une candidate du MNSD ne remplissant pas les conditions d'âge aurait été à la base de cette invalidation. Elle avait au moment des échéances 24 ans et huit mois.

²⁴ Seules 3 (deux au MNSD et 1 au PNDS) des 7 candidatures féminines étaient des titulaires. Cette présence des femmes sur les listes des différents partis, on la doit surtout à l'application de la loi sur les quotas pour la représentation des femmes adoptée en 2001. Elle prévoit une participation minimale de 25% de femmes dans l'administration publique et de 10% sur les listes de candidats aux élections.

Conclusion

Une étude des arènes locales nigériennes à l'heure de la décentralisation devrait être *a priori* révélatrice de données nouvelles, venues s'empiler sur des situations complexes déjà existantes. Or, tout au long de différentes enquêtes de cette recherche, nous n'avons pas pleinement eu ce sentiment. Certes, le milieu étudié ne semblait pas dans l'immobilisme, mais il n'en était pas moins déjà structuré par les interventions d'une diversité d'opérateurs de développement (ONG, projets, etc.) les uns plus présents que les autres. Ce qui occultait d'une certaine façon la décentralisation. Les avantages et intérêts supposés ou réels des développeurs (ONG et projets) constituent des enjeux plus importants que ceux qu'un Etat local décentralisé pourrait offrir aux populations. Ces dernières semblent logiquement faire un choix entre deux offres apparemment dissemblables. Les projets et ONG dans leur majorité sont opérationnels et apportent des fonds, alors que la décentralisation n'est qu'à l'état de projet et, qui plus est, elle suscite des incertitudes quant à sa nature réelle et provoque des angoisses chez beaucoup de contribuables au regard des annonces de hausse probable des impôts. Les avantages concrets des opérateurs de développement pèsent plus que les promesses encore inexplorées et aléatoires de la décentralisation. Cette dynamique des projets et ONG de développement a occulté les actions politiques malgré cette période de grandes échéances électorales.

Beaucoup d'opérateurs publics, privés et para-publics interviennent sur le terrain de Guéladio, suscitant, par ce seul fait, un élargissement des stratégies des acteurs. Il est ressorti de cette recherche que ces stratégies et logiques sont incontestablement porteuses de désaccords. Néanmoins, ceux-ci sont globalement modérés.

Les principes de mutualisation de risques repérés dans le chef-lieu de canton et ses environs peuvent servir de support non négligeable à une économie locale reposant encore largement sur l'autosubsistance.

La part prise par les femmes, aujourd'hui, dans le processus de développement local de manière générale, est réelle. L'intervention des projets de développement y est pour beaucoup, nous l'avons dit. L'« approche genre » chère à la plupart d'entre eux insiste sur la promotion des femmes par la promotion d'activités génératrices de revenus reposant sur la micro-finance (épargne villageoise, micro-crédits, etc.). Pour le site de Guéladio, cette promotion économique féminine n'est pas très prononcée, même si quelques individualités sortent progressivement du lot commun. Les occupations ménagères, ne comportant aucune forme de salariat intra-familial, permettent assez peu l'élargissement des marges de manœuvres des femmes.

Annexes

Annexe 1 : liste des sigles

AFD : Agence Française de Développement
AFN : Association des Femmes du Niger
AME : Association des Mères Educatrices
ANDP : Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès
APE : Association des Parents d'Elèves
ANPIP : Association Nigérienne pour la Promotion de l'Irrigation Privée
AREN : Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger
CDS : Convention Démocratique et Sociale
CE1 : Cours Élémentaire Première année
CE2 : Cours Élémentaire Deuxième année
CFA : Communauté Financière Africaine
CI : Cours d'Initiation
CM1 : Cours Moyen Première année
CM2 : Cours Moyen deuxième année
COGES : Comité de Gestion
CONIPRAT : Comité Nigérien de lutte contre les Pratiques Traditionnelles nuisibles
CP : Cours Préparatoire
CSI : Centre de Santé Intégré
GTA/CR : Groupe Technique d'Appui aux Communautés rurales
IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
LASDEL : Laboratoire d'études et recherches sur les Dynamiques sociales et le Développement Local
MDP : Mouvement panafricaniste pour le Développement et le Progrès
MJD : Mutuelle des Jeunes pour le Développement
MNSD : Mouvement National pour la Société de Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAC : Projet d'Appui aux Communautés),
PAEN : Projet d'Appui aux Ecoles du Niger
PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDLT : Projet de Développement Local dans la région de Tillabéri
PGRN : Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PMT : Parti des Masses pour le Travail
PNDS : Parti National pour la Démocratie et le Socialisme
PNEDD : Programme National pour un Environnement et un Développement Durables
PROSEF : Programme Sectoriel pour l'Enseignement Fondamental
RDA : Rassemblement Démocratique Africain
RDP : Rassemblement Démocratique pour le Progrès
UNI : Union Nigérienne des Indépendants
UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

Annexe 2 : biographies de quelques femmes du chef-lieu de canton

Nous allons présenter des exemples de femmes très démunies et d'autres de femmes ayant relativement réussi. Ces dernières sont systématiquement désignées aussi bien par les hommes que les femmes du village et même par quelques ressortissants vivant à Niamey comme des « femmes leaders », « des femmes avec qui il faut compter », « des femmes ayant des culottes d'hommes », « des femmes courageuses » ; bref les qualificatifs sont nombreux pour les nommer. Les premières, comme il faut s'y attendre, baignent dans un anonymat pesant.

Cas de « little women »

Cas 1 : Fatouma Boukary, dans la tourmente d'une gestion incertaine du quotidien

Agée de 58 ans, Fatouma est veuve depuis 10 ans. D'un premier mariage, elle a eu trois enfants (deux filles et un garçon). Elle eut le même nombre d'enfants (une fille et deux garçons) de ses secondes noces. Devenue chef de famille depuis la mort de son époux, cette femme vit une vie de grande précarité, ses enfants n'ayant pas comme on dit couramment « réussi » dans la vie. En dehors des aides inconsistantes et ponctuelles que lui apportent certains proches, Fatouma est pratiquement au four et au moulin pour survivre. L'un de ses fils, qui vit encore avec elle, se contente de l'aider à cultiver un « minuscule champ » pendant la période hivernale. Quant à l'une de ses filles mariée à Niamey, qui lui a laissé la garde de son petit troupeau de brebis (entre cinq et huit têtes environ), elle lui autorise la vente annuelle d'un animal afin de compléter les frais de labour du champ familial. Les harassantes corvées d'eau et de bois, la cuisine, l'égrainage et le pilage du mil (quand il y en a encore) constituent son lot quotidien d'occupations. Celles-ci ne lui laissent quasiment pas de temps pour s'adonner à une activité génératrice de revenus. Elle parvient, « assez difficilement », avoue t-elle, à confectionner un chapeau traditionnel en rotins, le « *tingaare* », une fois par semaine. Ce chapeau ne lui rapporte que la modique somme de 125 FCFA. Dans les meilleurs des cas, elle peut confectionner jusqu'à six chapeaux par mois; ce qui lui rapporte un revenu dérisoire de 750 FCFA. Fatouma survit aussi grâce à la solidarité de certains villageois qui pensent à lui offrir, qui une botte, qui deux bottes de mil aux lendemains des récoltes.

Tous ses différents « revenus » mis ensemble ne couvrent que partiellement ses besoins alimentaires et autres (habillement, maintien dans le réseau des sociabilités villageoises,

etc.). De façon résumée, cette vieille femme a dû renoncer à certaines choses de la vie en raison de leur difficile accessibilité : le sucre, l'huile, la viande, etc. De même, « le savon manque presque toujours à la maison », annonce-t-elle tristement. Quand il y en a, c'est surtout du savon « *cerkow* »²⁵. Bien d'autres ingrédients utiles à l'alimentation représentent un grand luxe qu'elle s'offre assez rarement dans l'année.

Cas 2 : Hadizatou, une femme à l'avenir ensommeillé

Agée de 35 ans au moment de l'enquête, Hadizatou, une déscolarisée, est mariée et mère de six enfants dont 3 filles et 3 garçons. Elle a abandonné les bancs de l'école à la suite de son échec au certificat d'études primaires. Elle n'exerce aucune activité en dehors de la cellule familiale conjugale où Hadizatou est complètement absorbée par diverses occupations ménagères. Les corvées d'eau et la vaisselle journalières lui prennent une bonne partie de la journée. Le puits où elle se rend est non seulement très profond (environ une trentaine de mètres) mais aussi très fréquenté, souvent sans aucune interruption, de jour comme de nuit. En dehors de ses activités ménagères, Hadizatou s'occupe en saison hivernale d'un lopin de terre que son mari lui a prêté. Il est selon ses dires improductif à l'instar du grand champ familial : certaines « années clémentes », elle en a récolté du gombo, du sésame, de l'arachide, qui finissent dit-elle d'être consommés en famille. Au fond, comme elle le dit avec un humour noir, elle travaille doublement pour son mari et tout le reste de la famille : dans le champ de celui-ci mais aussi dans le sien pour parvenir toujours aux mêmes résultats car, précise-t-elle, elle n'en tire personnellement aucun profit. Ses récoltes ne lui permettent pas de mieux s'habiller, de mieux se nourrir, ou de s'offrir des moments de répit.

Cette femme malgré sa jeunesse et sa relative connaissance des milieux des groupements et autres associations d'entraide, s'en trouve beaucoup en retrait. Les fonds de départ qu'elle attend de son mari pour entreprendre une activité à caractère lucratif tardent à lui tomber dans les poches. Son conjoint est d'ailleurs plus oisif qu'elle, car, en dehors de la période des cultures, « il reste les bras croisés les deux tiers de l'année » (sic). Son quotidien n'est pas différent de celui de la vieille femme décrite ci-haut, puisqu'elle est peu ou d'ailleurs pas du tout aidée dans les tâches ménagères par les enfants, dont deux (la seconde et le quatrième) fréquentent les écoles du village : l'école franco-arabe pour la fille et l'école garçons pour le garçon.

Malgré ses professions de foi, Hadizatou n'affiche pas de réelles ambitions pour se sortir de sa misère.

Cas de « big women »

Cas 1 : Dicko Siddo, un dynamisme récompensé

Dicko Siddo est l'épouse de l'animateur du GTA/CR qui est aussi « bras droit » du chef de canton et secrétaire général du comité cantonal. Cette femme doit son positionnement actuel dans l'arène locale d'abord au rang occupé par son mari dans la hiérarchie politique locale et ensuite et surtout à son poids économique. Membre de plusieurs structures villageoises (groupes de tontine, comités de gestion, partis politiques, etc.), elle mène diverses activités commerciales : restauration, commerce des céréales. Elle fait partie des rares femmes qui ont été retenues sur la

²⁵ Savon traditionnel destiné généralement à la vaisselle. Il coûte 25 FCFA

liste des partis politiques (elle est issue des rangs du MNSD) en vue des élections locales qui viennent d'être reportées. Dicko est membre des structures ci-dessous :

- Présidente du groupement féminin de crédit *Waddi Djam*
- Présidente du groupe de tontine de Zongo
- Membre d'un comité de gestion de forage
- Membre du comité villageois du PDLT
- Membre du bureau des femmes du parti MNSD-Nassara
- Membre d'un groupement villageois: « *N'guuri hejja* » (banque céréalière)
- Membre de l'Association des Mères Educatives

Cas 2 : Hadiza Goni, leader politique respectée

Elle est la présidente du bureau local des femmes du MNSD-Nassara. Bien que d'origine servile (*gargasabe*), cette sexagénaire jouit de beaucoup de respect lié en grande partie à la vie relativement aisée qu'elle mène dans le village. Une de ses filles, mariée à un Européen, lui a construit une maison en matériaux définitifs, une des rares du village. A la fin de chaque mois, cette vieille femme fait un tour à Niamey pour toucher une sorte de pension que cette fille et son conjoint lui versent. Sa grande capacité de redistribution est ce qui fait le plus sa notoriété dans le village. A chacun de ses retours au village, sa maison est profusément prise d'assaut par des parents, des voisins, des alliés politiques, etc.... , chacun espérant gagner un quelconque « *habiize* » (signifie littéralement « enfant du marché », ce qui correspond à un cadeau) ²⁶. Ce rang social, Hadiza Goni le doit également beaucoup à son mari. Celui-ci est un grand marabout, qui a sous sa responsabilité d'autres « petits marabouts » dont il aide à approfondir les connaissances religieuses. Hadiza Goni n'a certes pas développé de multi-appartenance aux organisations villageoises mais elle n'en jouit pas moins de considération et d'estime dans le village. Episodiquement, beaucoup de personnes et de structures recourent à ses conseils avisés dans la conduite de leurs affaires.

Cas 3 : Welloré Boureima, une référence féminine de réussite locale

Agée de 47 ans, Welloré est une femme qui exerce diverses activités économiques ; elle vend des produits de restauration (beignets, plats cuisinés, etc.), elle possède un moulin à grains et un atelier de couture, elle cogère (avec l'un de ses fils) une grande boutique où diverses marchandises sont proposées (céréales, produits cosmétiques, sucre, huile...). Welloré avait par le passé pratiqué le maraîchage qui lui procurait aussi d'importants revenus. C'est d'ailleurs les bénéfices qu'elle en a tirés qui lui ont permis de se lancer dans ses nouvelles tâches économiques. Elle a délaissé le jardinage pour « raison d'âge ». A l'instar de la première « big woman » ici présentée, Dicko, elle fait partie de plusieurs structures villageoises :

- Présidente des femmes du parti CDS-Rahama,
- Représentante des femmes au bureau du comité cantonal,
- Vice présidente du groupement féminin de crédit *Djam naati*

²⁶ L'équipe d'enquête a eu l'occasion d'assister à une de ces arrivées frappantes et médiatisées.

- Membre d'un groupe de tontine.